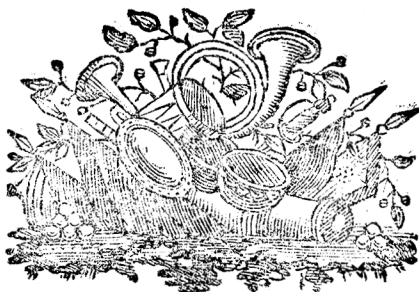


JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

15. OCTOBRE.

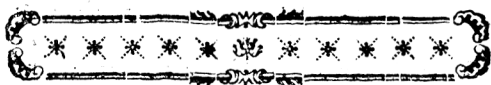
1781.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec Privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. OCTOBRE.

1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi par Mr. l'abbé de Berault-Bercastel, chanoine de l'église de Noyon, tome X. A Paris chez Moutard ; à Liege chez Demazeau. 1781.

IL seroit inutile d'ajouter des éloges à ceux que j'ai eu occasion de faire de cette Histoire en rendant compte des volumes précédens. Il suffit de dire que l'auteur

Q 2

ne déroge en rien à l'opinion singulièrement avantageuse que le public a conçue de son ouvrage. Ce dixieme volume, dont je ne puis faire un long extrait à raison d'une multitude d'ouvrages que je suis pressé d'annoncer, s'étend depuis l'an 995, époque fatale du renouvellement du schisme des Grecs, jusqu'au pontificat d'Urbain II en 1088. On lit à la fin de ce volume un excellent *discours sur le second âge de l'Eglise*, dans lequel l'auteur venge pleinement les prétendus siècles d'ignorance, si calomniés par les sectaires des derniers tems, & qu'ils ont représentés comme ayant terni l'éclat de l'Eglise & produit des maux sans nombre ; reproches trop inconsiderément répétés par certains orthodoxes qui auroient dû se tenir en garde contre les invectives des Protestans intéressés à leur trouver quelque vraisemblance. " L'Histoire de l'établissement de l'Eglise & de ses premiers accroissemens, a dû convaincre de sa divinité, tout esprit droit & ami du vrai. Et comment, avec cette droiture & ce premier goût du bien, à moins d'étouffer tout sentiment de grace, ne pas céder aux vives impressions de la lumiere que l'Eglise n'a point cessé de réfléchir dans tout le cours de son premier âge ? Le champ que nous venons de parcourir, est sans doute moins avantageux. Un jour si vif ne pouvoit manquer d'être suivi de jours nébuleux. Il falloit des ombres dans ce magnifique tableau : mais elles y sont ménagées par une main infiniment sage : & loin d'ex

étouffer les grands traits, elles ne serviront qu'à les faire mieux sortir. Des sectaires, savans à la vérité, mais plus artificieux encore, ont donné à ce second âge le nom d'âge d'ignorance. Ils avoient des vues & des intérêts, qui devoient sans doute empêcher les orthodoxes d'adopter ce nouveau langage. Nous ne réclamerons pas cependant contre cette dénomination, qui date déjà d'environ trois siècles. Qu'importe après toute l'expression, pourvu qu'il en saisisse le vrai sens? La lumière, nous en conviendrons sans peine, ne fut pas aussi vive dans les cinq siècles que nous avons parcourus en dernier lieu, que dans les six précédens: en ce sens comparatif, à la bonne heure, qu'on donne, si l'on veut, au dixième siècle & à ceux qui s'en rapprochent, le nom de siècles d'ignorance. Mais qu'on induise à croire que, pendant cette longue suite d'années, ou dans aucun point de la durée de l'Eglise, la lampe du Sanctuaire se soit totalement éteinte; c'est supposer une entière rupture de l'alliance du Seigneur avec son peuple; c'est anéantir toute l'économie de la religion „.

Le savant & judicieux auteur avance ensuite les quatre propositions suivantes, qu'il appuie de toutes les preuves qu'il puise dans une grande connoissance de l'histoire, & les règles d'une excellente logique. 1^o. L'ignorance réelle ou prétendue du second âge de l'Eglise n'a rien qui doive nous scandaliser, ni même nous surprendre. 2^o. Dans la réalité elle n'a pas été à beaucoup près telle que

les derniers sectaires le prétendent. 3°. Quelle qu'on la suppose, la Providence a fourni contre ce genre de péril, des préservatifs surabondans. 4°. Plus elle a été grande, plus grand aussi doit paroître le miracle de la conservation de l'Eglise (a).

M^r. l'abbé B. termine le détail des démonstrations relatives à ces quatre propositions par un passage plein de force & de dignité sur la perpétuité de l'Eglise; c'est une espece d'épiphonème, qui prend son énergie dans une vérité visible & exposée depuis 18 siècles aux yeux de toutes les nations. " Malgré tous les assauts & les triomphes de la barbarie, malgré le renversement des trônes & le bouleversement de toute la terre; l'Eglise fondée sur le roc, est demeurée inébranlable; toujours servant de signe & de phare aux peuples, toujours raisonnant de splendeur & fixant tous les regards, toujours majestueuse dans l'ordre de son culte, dans la dignité de ses cérémonies, dans la célébration de cet auguste Sacrifice dont le spectacle imprimoit un religieux effroi à l'impiété même. Toujours elle eut ses pasteurs, ses docteurs & ses apôtres, ses martyrs au besoin, une succession continue de vierges & de pauvres volontaires, des exemples frappans de vertu dans tous les genres & dans

(a) Ces tems étoient-ils plus malheureux que ceux où nous vivons? 1. Juillet 1779. p. 325.

tous les états, des modes d'autant plus multipliés & plus éclatans, que les autres sources de lumière devenoient moins fécondes. On ne peut tirer à conséquence les déréglemens particuliers, ni les abus regardés & condamnés comme abus. Jamais ils n'empêcherent de former la foi commune & les mœurs publiques sur l'Écriture & la Tradition, d'étudier l'un & l'autre avec fruit, d'enseigner & de professer non-seulement les principes fondamentaux, mais tous les articles de la croyance & de la morale chrétienne „.

Les souscripteurs ne peuvent qu'être très-satisfaits de la rapidité avec laquelle les volumes se succèdent; j'apprends avec plaisir qu'ils le sont également du soin que le savant auteur continue de donner à son ouvrage; voici néanmoins quelques remarques qui pourront servir à le renforcer; c'est un ami qui vient de me les communiquer dans l'intention unique & exclusive de contribuer à la perfection d'un ouvrage précieux, de la seule histoire ecclésiastique qui ne mérite jusqu'ici aucun reproche grave, & qui remplit les vues de quiconque n'a point l'esprit de parti. “ T. 7. l. 21. p. 111. (a) *St. Sophrone*

(a) Edit. de Maastricht. J'ai toujours cité celle de Paris; il paroît que mon correspondant a préféré l'autre: elle est d'un prix un peu inférieur, mais elle est moins belle & moins exacte. Les derniers volumes sur-tout sont imprimés avec une négligence extrême. Je ne puis que souhaiter pour le bien de la chose, que Mr. Lekens mette cette contrefaçon en état de remplacer l'édition originale.

phrone, Patriarche de Jérusalem fait paraître Etienne, évêque de Dore pour aller démasquer les nouveaux hérétiques devant le souverain Pontife: mais il paroît que ce digne envoié n'arriva qu'après la mort du Pape Honorius, arrivée le 12 Oct. 638. Ex page 235: Le respect de la vérité ne permet pas de l'excuser (le Pape Honorius) de négligence d'un ménagement aveugle, qui lui fit traiter la saine doctrine comme l'erreur, après que St. Sophrone l'eut averti de l'avantage, que les séclaires tiroient de cette économie ruineuse *. — Ibid. l. 22. p. 293.

* L'auteur publie que St. Sophrone n'arriva qu'après la mort d'Honorius.

Tout odieux que l'Empereur Constantin-Pogonat s'étoit rendu à Rome sur la fin de son regne, le caractère de son successeur l'y fit regretter. Ce n'est pas à l'Empereur Constantin-Pogonat que Philippique a succédé, mais à Justinien-Rhinotmetes, qui s'étoit rendu odieux aux Romains, & non pas Constantin-Pogonat qui est mort dans les sentimens de respect, qu'il témoigna constamment à l'Eglise romaine. P. 255. — T. 6. p. 293. Justinien donne dans l'erreur des incorruptibles. M^r. l'abbé Berauld suit Evagrius; mais cette autorité a paru nulle à bien des savans, en particulier à M^r. Danès dans son *Rationarium temporum*, qui veut qu'on s'en tienne plutôt au témoignage de Cellarius. *Negat Cellarius Justinianum Incorruptilibus annumerandum esse. Primus id scripsit Evagrius, quem alii, Graculi praesertim, secuti sunt.* Tout le

15. Octobre 1781.

243

monde connoit un ouvrage plein d'érudition & de recherches, intitulé *Justinianus Imperator catholicus*. Il semble que dans ces sortes de choses il faut toujours, quand on le peut, prendre le parti le plus favorable aux hommes célèbres, & le plus propre à affoiblir le triomphe de l'erreur. — *Ibid.* pag. 353. *St. Grégoire est ordonné par le Pape Benoit, un des sept diacres de l'Eglise romaine.* Item pag. 355, il est nommé le *diacre romain pour lequel l'Empereur Tibere prend parti si vivement.* Et p. 365, *St. Grégoire n'étoit cependant pas encore diacre, mais seulement chargé de son monastere.* &c. &c „



Histoire du comté de Namur par le R. P. de Marne. A Bruxelles, chez Jos. Ermens 1781. 2 vol. in-12°. Se trouve chez l'imprimeur du Journal. Prix 2 liv. 10 f.

LA premiere édition de cette Histoire étant épuisée, le public en souhaitoit une nouvelle, & personne n'étoit plus à même de remplir ce vœu que le savant auteur de *l'Histoire littéraire des Pays-Bas*. On doit lui savoir d'autant plus de gré d'avoir enrichi cet ouvrage de ses recherches & de son érudition, que nous n'avons rien dans ce genre qui méritât mieux de reparoitre sous les auspices d'une critique sage, sûre, impartiale & équitable, telle que la sienne. Cette Histoire, pour me servir de ses ter-
„ mes,

„ mes, est sans contredit la mieux écrite, que
 „ nous avons parmi toutes celles des provin-
 „ ces belgiques, & presque la seule qui mé-
 „ rite le nom d'*Histoire* ; toutes les autres
 „ n'ayant guere que la forme d'*Annales* ou
 „ de *Chroniques*, sans compter les hors-
 „ d'œuvres & le défaut de suite & de cri-
 „ tique, que les savans ont remarqués dans
 „ la plupart de ces ouvrages „

M^r. Paquot rend compte lui-même des avantages de cette édition. 1^o. Il a mis à la tête de l'ouvrage la vie de l'auteur, telle qu'il l'avoit donnée dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays - Bas*, 2^o. Une suite chronologique des comtes de Namur. 3^o. Au lieu de ne présenter comme le P. de Marne, au haut de chaque page que le titre de cette Histoire, il y a placé le nom du Comte auquel le lecteur est parvenu, avec la date du commencement & de la fin de son regne. 4^o. Des remarques au bas de quelques pages, soit pour éclaircir certaines choses obscures, soit pour suppléer des particularités omises, soit enfin pour rectifier des endroits qui paroissent peu exacts.

Le dernier article porte sur-tout l'empreinte de la science singulièrement étendue & variée de l'éditeur ; on ne le voit jamais embarrassé à répandre de la lumière sur des endroits qui en ont besoin, ou à opposer aux assertions défectueuses de l'historien qu'il commente, des récits plus vrais. Il y a néanmoins quelques-unes de ces notes qui semblent tenir d'une critique un peu trop litté-
 rale ;

rale ; l'inexactitude qu'on croit remarquer dans quelques autres , n'est peut-être qu'une affaire de typographie , ou l'effet d'une distraction momentanée ; comme lorsque M^r. P. dit p. 264 , que la maison de Cornillon à Liege est à gauche de la Meuse. C'est à droite qu'il faut lire (a).

(a) Dans la même note le savant éditeur fait une observation bien propre à compenser cette faute légère. Il apprend aux amateurs de l'histoire de Liege que le fauxbourg d'*Amer-cœur* ne doit pas sa dénomination à l'événement auquel on l'attribue ordinairement , mais à la corruption du mot *Amauri-cour* (Amalricichortis).

Entretiens philosophiques sur la religion.

Seconde édition. A Paris chez Moutard ;

à Liege chez Lemarié. 1781. 3 vol. in-12.

Prix 7 liv. 10 f. reliés. 6 liv. brochés.

UN jeune officier, qui n'est ni chrétien, ni mécréant ; mais qui sent la nécessité de prendre un parti ; assez instruit sur la religion , pour en supçonner la divinité , mais trop peu , pour répondre à ses adversaires , est frappé de quelques événemens dont-il va méditer les conséquences à la campagne. Alcime, chrétien instruit, va le trouver, répond à ses difficultés & fait impression sur son esprit. Un Seigneur de ses voisins combat

bat les leçons d'Alcime; & ces diverses situations amènent des discussions de tous les genres, où le zèle & les bonnes intentions d'Alcime se font remarquer, mais où l'on ne peut se dispenser de souhaiter de sa part plus de vivacité & de nerf. On peut dire avec vérité qu'il traite les philosophes en enfans gâtés; en voulant les corriger, il les flatte, il les encourage par des ménagemens qui tiennent de la foiblesse, je dirois presque de l'inconviction. Qui ne sera pas surpris de lire que le *Système de la nature* est le livre le plus conséquent & le mieux raisonné qui ait paru contre la religion. J'ai été tenté d'abord de croire que c'étoit une faute d'impression, car je puis assurer que je n'en ai jamais lu de plus *inconséquent* & de plus *mal raisonné* (a); mais j'ai vu ensuite que c'étoit la manière de l'auteur, & qu'il n'étoit point avare en complimens de ce genre. En général il est de trop bonne composition avec les incrédules, qu'il faut mener, honnêtement à la vérité, mais avec force, avec cette espèce d'empire & d'autorité que donnent la raison & la religion contre des hommes foibles, inconséquens, & toujours opposés à

(a) Mr. Bergier n'a pu renfermer toutes les contradictions de ce spinosisme dans deux grands chapitres de *l'Examen du matérialisme*. Voltaire, dont le témoignage ne peut être ici suspect, dit qu'il est *déclamateur*, qu'il se *conteredit*, qu'il *affirme*, ce qui est en question &c.

15. Octobre 1781.

227

eux mêmes. . . . La lecture de ces fortes d'ouvrages fait-elle plus de bien que de mal ? C'est ce qu'on peut raisonnablement examiner ; & j'ai déjà eu occasion de le faire (a). . . . La typographie n'est pas plus soignée que le stile de l'auteur. On trouve dès les premières pages *hémoroïse* pour *hémoroïsse* ; & dans un passage d'Arnobe, *non* pour *nis*, ce qui fait un étrange contre-sens.

(a) 1 Déc. 1779, p. 477.

Præfagia poetica in solemni adventu Serenissimorum Ducum Mariæ Christinæ & Alberti &c. Bruxellis. Typis le Bel. 1781. 1 vol. in-4°. de 36. p.

CE poëme, dont il a paru en même-tems une traduction en vers flamands, fait d'autant plus d'honneur à l'auteur, que c'est un homme engagé dans les liens du mariage, occupé du soin d'élever & d'instruire ses enfans dans des arts divers, qui cultive avec succès la langue & la poésie romaine dans un tems, où nos beaux esprits ont bien de la peine à rimailler en langue vulgaire. Il s'étoit déjà fait connoître par une Elégie sur la mort du Duc Charles, également imprimée chez le Bel en 1 vol. in-4°. de 14 pages. On trouve dans les deux pieces des passages qui font suffisamment connoître la perfection que l'auteur

auroit atteinte s'il se fût attaché à ce genre d'écrire. Il y a à la vérité des négligences & des inexactitudes, des élimions dures, des chutes foibles, des licences un peu fortes; mais ces défauts sont réparés par des tours vraiment poétiques, un air de facilité & d'abondance, & de plus par un langage de sentiment qui décele le bon patriote, &, pour donner à notre poëte un titre à la mode, *l'homme sensible.*



Le Voïageur bienfaisant, ou anecdotes du voïage de Joseph II dans les Pais-Bas, la Hollande &c. jusqu'à son retour à Vienne. A Paris & se trouve à Liege chez Lemarié 1781. Broch. de 143 p.

CE nouveau recueil d'anecdotes ne peut manquer d'intéresser dans un tems où le souvenir de l'auguste Voïageur est encore si vif dans tous les esprits. On a mis à la tête une épigraphe pleine de vérité & d'une élégance antique :

*Streptitus fastidit inanes,
Claud. Inque animis hominum pompa meliore triumphat.*

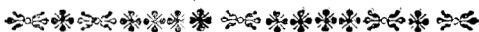
Je souhaiterois seulement que l'ouvrage fût rédigé avec plus de soins, qu'il y eût moins d'hyperboles & qu'on n'y vît point *notre Dieu de la terre*, p. 25; & sur-tout que l'auteur eût été plus exactement instruit des faits qu'il rapporte; j'en ai lu plusieurs qui ont besoin d'être réformés pour porter les traits de la vérité. Quant à ce qui est dit de moi à la p. 22, je suis dans le cas de devoir assurer qu'il n'y a rien de vrai. Sa M.

15. Octobre 1781.

249

n'a pas dit un mot de moi à la personne dont il est fait mention dans ce passage : & si elle a daigné en parler à d'autres ; je fais de science certaine que les collecteurs d'anecdotes n'en ont point été authentiquement informés , & que tout ce qu'ils pourroient en dire , seroit au moins très-défiguré.

J'ai une raison particulière de protester contre cette narration parfaitement fauleuse. Comme le rédacteur a pris à tâche de citer plusieurs fois ce Journal , le public pourroit me soupçonner d'un égoïsme lâche & dégoûtant , de *l'abjection du moi philosophique* , qui m'humilieroit plus à mes propres yeux que les regards de ce grand Prince ne me glorifieroient devant le monde.



Essai sur la prédication , carême entier en un seul discours. Au Mont-Sinaï & se trouve à Liege chez Lemarié. 1781, 1 vol. in-12°. Prix 1 liv. 5 s.

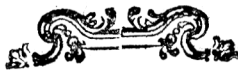
Quoiqu'on puisse considérer cet *Essai* comme une débauche d'esprit , ainsi que le titre l'annonce assez ; qu'on y trouve un éloge de Henri IV , des déclamations contre les Espagnols conquérans de l'Amérique , & d'autres digressions qui lui donnent l'air d'une petite brochure de mode ; on ne peut refuser à l'auteur des dispositions à l'éloquence ; le feu ne lui manque certainement pas , il paroît même que l'ardeur qui le transporte , le rend ennemi des règles ou du moins des usages reçus. " Point d'exorde étudié. St.

„ Paul, en prêchant dans l'Aréopage, s'é-
 „ lança, comme un trait de feu, dans son
 „ sujet : Athéniens, dit-il, j'ai lu sur un
 „ de vos temples cette dédicace : Au Dieu
 „ inconnu. Eh bien ! ce Dieu que vous ne
 „ connoissez pas, c'est celui que je viens vous
 „ annoncer. Point de complimens. Quel fut
 „ le premier adulateur qui s'avisa de com-
 „ plimenter, à la face des autels, un pré-
 „ lat ou même un Monarque ? Ne devoit-
 „ il pas savoir que toute grandeur humaine
 „ dispaçoit devant la Majesté divine ? Point
 „ de divisions méthodiques. Abandonnons-
 „ les aux discours profanes, où l'orateur
 „ veut étaler la symétrie & la sagacité de
 „ son plan. L'orateur sacré ne doit pas se
 „ prôner lui-même. Point d'invocation. De-
 „ mander les lumières du saint-Esprit, est
 „ une excellente pratique. Mais le prédica-
 „ teur doit l'avoir fait d'avance au pied
 „ de son oratoire avant la composition „

Malgré que l'auteur rejette les divisions,
 il s'est encore conformé dans son discours à
 cet usage ; car il envisage ses auditeurs en
 qualité de *chrétiens*, de *citoyens*, & d'*hommes*.
 Il leur fait voir assez bien qu'ils ne sont
 rien de tout cela, ce qui assurément n'est
 pas du tout consolant. Aussi refuse-t-il de
 les bénir, selon l'usage, à la fin du discours,
 & de leur *souhaiter la vie éternelle*. „ Si la
 „ justice & la piété n'habitent point avec
 „ vous ; si les vertus sociales ne vous sont
 „ connues qu'en spéculation ; si les vertus
 „ évangéliques vous sont encore plus étran-
 geres,

„ geres , & pour tout dire en moins de mots ,
„ si vous n'êtes ni hommes , ni citoyens , ni
„ chrétiens , comment finirai-je ce discours ?
„ Vous bénirai-je au nom du Pere , dont
„ vous violez tous les commandemens ; au
„ nom du Fils , dont la mort si tragique pour
„ vous racheter , vous touche bien moins
„ que les illusions du théâtre ; au nom du
„ Saint-Esprit , dont vous rejetez les inspi-
„ rations ? En vain vous souhaiterois-je la vie
„ éternelle ; le Dieu qui vous créa pour
„ être justes & compatissans , le Dieu qui
„ vous a placés dans la société pour y pra-
„ tiquer les vertus qui la soutiennent , le
„ Dieu fait Homme pour vous ouvrir le
„ ciel , me montreroit dans son Evangile la
„ mort éternelle qui vous est destinée ; mais
„ il ne me défend pas de pleurer sur vous ,
„ & de prier pour votre conversion. Amen „.

On ne peut disconvenir que cette manière ne soit parfaitement neuve ; mais a-t-elle la gravité & la dignité convenables au sujet & au lieu ? touchera-t-elle les cœurs plus efficacement que celle des Bossuet & des Bourdaloue ? C'est de quoi il est au moins permis de douter.





Regula emblematica sancti Benedicti. Opus posthumum A. R. P. Bonifacii Gallner, monachi Benedictini in libero & exempto cœnobio Melicensi. Vindobonæ. Typis J. T. de Trattnern 1780. 1 vol. in fol. *Se trouve chez l'imprimeur du Journal.* pr. 15 l. in-alb.

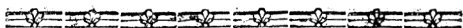
LE luxe typographique exclusivement consacré dans ce siècle à illustrer des productions funestes ou frivoles, se déploie ici avec éclat en faveur d'un objet cher à la religion, je veux dire, de la discipline & de la régularité monastique. Dom Gallner, religieux de la célèbre & magnifique abbaye de Mœlk en Autriche, persuadé que les leçons de morale font une impression plus vive, lorsque devenant sensibles par des images, elles frappent les yeux en même-tems qu'elles occupent l'intelligence (a), a exprimé par des emblèmes très-bien gravés la règle de St. Benoit, qu'il professoit & pour l'observation de laquelle il se sentoît un zèle particulier. Cet ouvrage qu'on vient d'imprimer après la mort de l'auteur, forme un volume *in-folio*, que plusieurs maisons religieuses se sont empressées de placer dans leurs bibliothèques. Les emblèmes

(a) *Segnius irritant animum demissa per aures,
Quàm quæ sunt oculis subiecta fidelibus, & quæ
Ipse sibi tradit spectator.* H. a. p.

15. Octobre 1781.

253

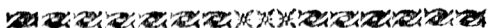
ne sont pas tous imaginés selon les règles de la Poétique ; il y en a plusieurs , qui lui sont singulièrement opposés ; mais ils rendent la vérité que l'inscription annonce , ils peignent des leçons de piété & de vertu , & c'est tout ce que le religieux auteur a prétendu.



Principes de morale , de politique & de droit public , puisés dans l'histoire de notre monarchie , ou discours sur l'histoire de France , dédiés au Roi ; par Mr. Moreau , historiographe de France. A Paris chez Moutard ; à Liege chez Demazeau. 1780. 1 vol. in-8^o.

CE dixieme volume d'un ouvrage que j'ai fait connoître par des extraits multipliés , * présente une des plus tristes époques de l'Histoire de France : l'état de cette monarchie sous les fils de Louis le Débonnaire , & la suite des malheurs que la foiblesse & l'inconséquence de ce Prince avoit préparés. On reconnoit comme dans les volumes précédens , la sagesse & le discernement de l'auteur. Quelquefois le stile est plus oratoire qu'historique , & dans ces occasions emporté par son éloquence Mr. Moreau hazarde des vues qui semblent manquer de justesse & n'être pas assez d'accord avec les faits ; mais on retrouve par-tout l'ami des bons principes , de la religion , de l'ordre , de l'harmonie politique , de la tranquillité & du bonheur des gouvernemens.

* 15 Oct.
1780. p. 252.
& autres
cités-la
même.



Nachricht an das Publikum von dem Herausgeber des Journals für Freunde der Religion und Litteratur.

LE succès de cet estimable Journal, dont j'ai fait connoître la nature & le but *, engage les auteurs à lui donner une nouvelle forme, propre à satisfaire plus généralement le goût des lecteurs. Il sera désormais divisé en deux parties séparées, dont l'une embrassera les matieres de religion, l'autre la littérature & les sciences. Les gens de lettres qui travaillent à rendre ce Journal aussi utile qu'agréable, sont d'un mérite bien propre à provoquer la confiance du public.

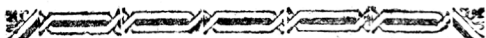
Je laisse subsister les conditions de la souscription dans la langue des auteurs & des lecteurs.

Von beyden Schriften soll also mit dem Monat Jenner 1782 jeden Monat und zwar am Ende desselben, ein Stück von 4 Bogen in groß Octav, auf weiß Druckpapier, mit möglicher Correctheit, erscheinen.

Der Preis für den Jahrgang von beyden ist 6 Fl. Rh.: einzeln aber für die theologische Bibliothek 4 Fl. und für die Beyträge zur Litteratur 2 Fl. worunter zugleich die freye Uebersendung durch alle deutsche Reichsposten mitbegriffen ist.

Wer bemelte Schriften lesen will, beliebe in zwischen seinen Namen, Character und Aufenthalt entweder bey Herrn Schäfer, Pastor in der Baselschen Buchhandlung zu Augsburg oder mir Unterschriebenem, schriftlich anzuzeigen. Schwungspitz im Hohenloischen den 4 November 1780.

Johann Justus Hermig,
Hofrath und Bibliothekar.



Chef-d'œuvres d'éloquence poétique , à l'usage des jeunes orateurs ; ou discours françois tirés des auteurs tragiques les plus célèbres. A Paris chez Nyon l'ainé ; à Liege chez Lemarié 1780. 1 vol. in 12°. Prix 3 liv. relié.

LE titre même de ce recueil annonce que son mérite consiste dans la bonté du choix, & qu'il se mesure nécessairement sur le talent que le rédacteur a eu pour déterminer ce qui dans les poètes *les plus célèbres* doit être regardé comme *chef-d'œuvre*, préféablement à d'autres passages d'une beauté plus ou moins brillante que présentent leurs ouvrages. Ce qui est de très-mauvais augure, & ce qui peut dispenser d'un examen ultérieur, c'est qu'à Corneille, Racine, Voltaire on trouve associé M^r. de la Harpe.

Atque idem jungat vulpes & mulgeat hircos.
Virg.



De la formation des mœurs & de l'esprit , ou connoissances nécessaires aux jeunes gens &c. A Paris chez Delalain ; à Liege chez Lemarié 1781. 1 vol in 12°. Prix 2 liv. 10 s. relié.

ON trouve ici dans l'espace de 436 pages, toutes les choses imaginables ;

c'est un vrai pot-pourri ; auquel on eût pu donner 50 titres différens de celui qu'il porte, & dont l'explication eût été tout aussi exacte. Je ne dirai cependant pas que l'ouvrage n'a aucun genre de mérite ; c'est une collection très-bigarrée, mais qui par-là même peut amuser, & instruire à un certain point en amusant. S'il n'est pas possible de faire plus aisément un livre, il est possible d'en faire un plus mauvais ou plus inutile.



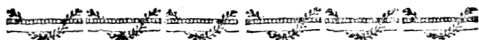
Principia fundamentalia Religionis orthodoxæ ætati maturiori accommodata. Colonix Agrippinæ apud T. Odendall 1780. 1 vol. in-8°. *Se trouve chez l'imprimeur du Journal. Prix 24 sols de Fr.*

L'Idée de ce catéchisme mérite les plus grands éloges. C'est un antidote préparé avec soin contre les poisons philosophiques dont il n'est presque plus possible de garantir la jeunesse dans un tems où tous les alimens de l'esprit sont infectés. Comme le fort du mal se tourne vers les générations futures, les remèdes doivent se diriger de préférence vers le tems à venir. En tenant les enfans attachés à la foi de leurs peres, en les prévenant, en les prémunissant contre les impressions de l'erreur, on peut se flatter de rendre inutiles les attaques que les apôtres de l'incrédulité ne tarderont pas à leur livrer, ou du moins d'en affoiblir les effets, & de

15. Octobre 1781.

257

ménager aux victimes de la séduction des
moïens de retour vers la vérité. L'auteur a
très-bien exécuté son plan : les dogmes &
les preuves de la religion , les petits moïens
des incrédules & des demi-croïans sont dé-
veloppés dans l'ordre le plus naturel ; sans
être diffus il dit tout ce qu'il faut dire , & le dit
avec cette simplicité noble , cette érudition sa-
gement ménagée , qui honorent la vérité. Je
suis seulement fâché que l'édition soit singulie-
rement mauvaise. Point de caractères particu-
liers pour distinguer les citations , on y a
suppléé par le moïen exotique d'espacer les
caractères ordinaires ; papier gris ; fautes ty-
pographiques inexcusables : je lis dès la pre-
miere page : *homo pictus casu fortuito nun-
quàm prodiit sine operâ artificis* &c. Ces
mots *casu fortuito* doivent être retranchés.



Comme je pense avoir dit d'assez
bonnes raisons pour être dispensé dans
la suite de répondre aux anonymes * , je
conclus que tous ceux qui refusent de signer
leurs lettres ne s'attendent pas que je leur
réponde. Quant aux inquiétudes que me
témoigne un critique de Liege sur ce que
j'ai appelé le pieux abbé d'Orval , Bernard
de Percin de Montgaillard , *un homme très-
vertueux quoiqu'un peu ligueur* * , je le prie
d'être parfaitement tranquille , & de s'occu-
per plutôt de l'article de M ** d'***. S'il

* 15 Nov.
1780. p. 418.

* Dict.
hist. aver-
tiss. p. 1x.

avoit lu d'autres ouvrages que le *Compte rendu des comptes rendus*, dont l'auteur ne cherche qu'à peindre en noir les religieux qui ont donné dans les travers de la ligue, pour justifier par un triste parallele les Jésuites ses confreres; il se fût épargné la peine de me faire des objections, & à moi le tems qu'il a fallu pour assembler les preuves diverses des vertus chrétiennes & religieuses de Dom Bernard, & de l'estime singuliere que les Papes, les Rois, les Archiducs Souverains des Pais-bas & Henri IV. lui-même on faite de ce *respectable abbé*. Il trouvera tout cela chez moi, quand il voudra bien s'y rendre, & de plus quelques observations que je voudrois pouvoir lui rendre agréables. La premiere, qu'il est d'une mauvaise politique de citer sans fin des noms & des livres transcrits mot à mot dans un espace de 2 ou 3 pages d'un seul & même auteur; parce que cela donne un air de pédanterie qui nuiroit même à de bonnes raisons. 2^o. Qu'il n'est pas raisonnable d'apprécier le mérite d'un Catholique zélé, d'un religieux mort avec la réputation de sainteté, sur le témoignage d'un Bayle (a), d'un Cayet apologiste

(a) Cependant il faut rendre justice à Bayle; sans les notes dont ce *Jupiter-assemble-nues*, comme il s'appelle lui-même, a obscurci l'éloge renfermé dans le texte de son Dictionnaire, on pourroit dire qu'il a parlé du célèbre abbé de la maniere la plus convenable. « La cour de France, dit-il, ne fut pas moins

logiste des bordelles & de l'adultere, chassé par les Protestans pour ses écrits licencieux,

„ charmée de ses sermons que la province
 „ de Languedoc. Il s'en alla à Paris lorsque
 „ le Roi Henri III y attira les Feuillans ; & il
 „ n'y eut pas prêché deux fois, que ce Prin-
 „ ce & la Reine mere voulurent qu'il fit le
 „ sermon que l'on devoit faire aux Augustins
 „ le jour de la création des Chevaliers du
 „ St. Esprit. Il réussit admirablement dans ce
 „ sermon, & il n'eut pas un moindre succès
 „ en prêchant au Louvre & ailleurs ; & cela
 „ fit que le Roi voulut qu'il prêchât tout
 „ un carême dans la paroisse royale de St.
 „ Germain l'Auxerrois. Ces sermons & ceux
 „ qu'il fit à St. Séverin lui acquirent la répu-
 „ tation du plus célèbre prédicateur qu'on
 „ eut vu de mémoire d'homme à Paris ; tant
 „ il avoit de talens pour la chaire, & princi-
 „ palement pour émouvoir & dominer les
 „ passions, & pour dompter les ames. Quel-
 „ ques dévotes, entre autres la demoiselle
 „ Acarie *, le choisirent pour leur unique di-
 „ recteur. Il pratiquoit tant d'austérités parmi
 „ les Feuillans que le Pape lui commanda de
 „ quitter cet Ordre, pour empêcher qu'elles
 „ n'abrégassent sa vie. Ayant épousé avec
 „ trop de feu les intérêts de la ligue, il se
 „ retira dans les Pais-bas, où il fut fort con-
 „ sidéré. L'Archiduc Albert lui fit faire quel-
 „ ques oraisons funébres & recut de lui le mê-
 „ me office l'an 1622. Notre moine étoit alors
 „ abbé d'Orval. Il mourut hydropique dans
 „ cette abbaïe le 8 Juin 1623. Il avoit toujours
 „ souhaité qu'on l'enterrât sous une gouttiere,
 „ & ce ne fut que pour éviter le blâme d'af-
 „ fectation qu'il consentit enfin, que son
 „ corps fût mis au pied des escaliers, qui
 „ vont du grand dortoir à l'église. On a pu-
 „ blié sa vie, où l'on débite que Dieu fit de
 „ grands

* La bien-
 heureuse
 Marie de
 l'Incarna-
 tion.

& sur d'autres autorités d'un poids égal.
3^o. Que sans les règles d'une bonne logique,

» grands miracles & pour lui & par lui. On
» n'y ose pas nier, qu'il n'ait couru de terribles
» médisances contre sa réputation : mais on
» soutient que c'étoient des calomnies ». Voilà mot à mot l'article rédigé par Bayle lui-même. Et quant à ces *médisances*, qui doute que ce ne soient des *calomnies*? On ne sauroit croire, disent les rédacteurs du *Moréri* de Basse, qu'on ne peut accuser d'être trop favorables à un religieux connu par un excès de catholicisme, combien la calomnie lui livra d'assauts. Tantôt elle attaquoit sa charité & tantôt sa chasteté. On voulut le rendre coupable de la mort d'un de ses plus chers religieux qui étoit tombé dans une forge; & on alla même jusqu'à l'accuser d'avoir conspiré contre l'Archiduc son bienfaiteur : impostures qui se détruisirent d'elles-mêmes, & qui ne servirent qu'à mettre son intégrité dans un plus grand jour. La plus sensible pour lui ce fut celle qui le chargea d'être entré dans un attentat contre la personne d'Henri IV. Cayet inséra un récit de ce prétendu complot dans sa *chronologie novennaire*; & c'est sur ce fondement que des auteurs plus modernes en ont parlé. Il ne faut que lui opposer la joie que marqua Dom Bernard du changement d'Henri IV, l'assent qu'il essuïa pour l'avoir publié le premier, & le témoignage avantageux que Mr de la Broderie, ambassadeur de France à Bruxelles, rendit à son Prince du zèle de D. Bernard pour sa personne. Ce sage Monarque résolut de le rappeler en France; & la reconnaissance fut le seul lien qui retint cet abbé à la cour de l'Archiduc. Bayle lui-même rapporte ce que l'historien de Dom Bernard dit de l'affection de Henri IV pour ce respectable religieux, & ne le contredit en aucune manière.

il n'y a pas de critique qui puisse subsister.
Dans le passage censuré il est dit précisément

maniere. *Les hérétiques*, dit le P. Heliot, dont il étoit le fléau le plus redoutable firent naître & fomentèrent ces bruits injurieux. Cayet qui avoit été un de leurs ministres, & qui malgré son abjuration n'a jamais passé pour bon catholique osu insérer &c. &c. — Dans une chartre conservée à Orval, & dont je m'offre à faire voir l'original, il est dit que « le Roi » Louis XIII informé de la bonne vie, probité » & modestie de Dom Bernard, défend de le » molester sous quelque prétexte que ce soit, » voulant que tout ce qu'il a fait dans des » tems de trouble soit aboli &c ». Je ne finirois point si je voulois détailler toutes les especes d'éloges que le pieux abbé a reçus des personnes de tous les rangs durant sa vie & après sa mort. Je joindrai ici l'épithaphe qu'on lit sur son tombeau, dans la vieille église d'Orval; monument public, élevé aux yeux des contemporains, qui eût été un objet de risée & de satire, s'il n'eût été l'expression de l'opinion générale.

D. O. M.

Bernardus de Mont-Gaillard. H. S. E.
magnum Ordinis & sæculi sui decus
nobili apud Vascones Persinorum familiâ ortus,
in sacram Fylentini adscriptus
& mox in Cisterciensem translatus
toto virtutis nisu ad Deum surrexit
Pontificibus Innocentio IX & Clementi VIII
acceptus
Regi Henrico III. & Principibus Alberto & Isabella
à Concionibus.
Italiam & Galliam adolescens, Vir Belgicam
aureo ore in admirationem sui traxit.
Insulis Pamiensi & Andegavensi oblatis & neglectis,

tres

Hist. des
Ord. mo-
nast. t. 5.

qu'il y a de la partialité à traiter la ligue, quelque blamable qu'elle soit, *d'association détestable*, & de justifier en même tems toutes sortes de révoltes ; à traiter les ligueurs de scélérats parce que par une opinion faussée & inconstitutionnelle ils mettoient la religion catholique à côté de la loi salique ; & d'excuser, de louer même les séditieux qui ont détrôné des Souverains déjà établis sur le trône, regnant avec équité & avec sagesse. Voilà le point de la question, voilà à quoi se réduit tout ce que j'ai dit sur ce sujet. J'ai blâmé la ligue, j'ai dit que Bernard de Percein avoit été ligueur (a) ; mais je prétends

*tres Nilivis annos, tres & viginti Aureæ-Valli,
Quo affectu, eo fructu verus pater præfuit.*

Quid tandem ?

Anno Christi M D C XXVIII

*Pietatis, Doctrinæ facundiæ in terris jubar
extinctum est*

ut in cœlo fulgeret,

post annos exactos LXV. Mens. VI. Dies XV.

(a) Mon critique est fort mécontent de cette expression *homme très-vertueux mais un peu ligueur*, parce que, dit-il, il l'étoit *très-fort*. Comme si dans l'usage de tous les hommes qui articulent des mots, cet *un peu* excluait un certain degré de force ou d'outrance. Quand on dit *c'est un très-honnête homme ; c'est dommage qu'il soit un peu avare ; cet un peu* signifie-t-il que cet homme n'a réellement qu'une petite dose d'avarice ? . . . Mon expression me paroît bien plus juste que celle de Bayle. Elle porte l'empreinte absolue de blâme, même à l'égard de ceux qui n'ont été ligueurs qu'un peu, au lieu que celle du

Sceptique

15. Octobre 1781.

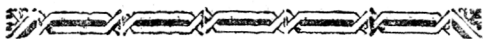
263

que l'horreur qu'on a pour la ligue, doit être au moins la même pour des révoltes fondées sur des prétextes moins spécieux. Et voilà l'anonyme qui se met à copier le *Compte rendu* pour prouver que le pieux réformateur d'Orval étoit ligueur. J'avoue que je ne connois rien à cette manière de critiquer, je l'abandonne de grand cœur à ceux pour qui elle a des attrait.

Je renouvelle la résolution, & j'y serai fidèle, de ne répondre à aucun anonyme, quelques injures ou quelque compliment factice qu'ils puissent m'adresser; moins encore au *scélérat obscur* *, dont j'attends les plus belles choses du monde. Mais si des Critiques honnêtes qui ne refuseront pas de se nommer, m'envoient des observations fondées, j'en profiterai avec gratitude, & s'ils paroissent le souhaiter, je les rendrai publiques.

* 15. Sept.
p. 106.

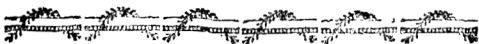
Sceptique ne blâme que l'excès de ceux qui l'étoient trop; elle suppose qu'on pouvoit légitimement & honnêtement l'être à un certain point.



Methode de faire régénérer le marc de café, tirée d'une lettre de M^r. Sapin, docteur en médecine, résident à Pontarlier. *Bien des personnes, dit ce médecin, ignorent encore les mauvais effets du café pris trop fréquemment : il occasionne des palpitations*

tations de cœur, des angoisses, des hémorrhagies, des apoplexies, &c &c.; mais aussi, pris rarement, on doit le regarder comme une panacée, un remède spécifique dans une foule de maladies : il est souverain contre le scorbut, la dysenterie & les maux de tête ; il est stomachique & digestif, guérit les vertiges, soulage la migraine, chasse les vents, excite les menstrues, & pris avec du miel, il dissipe les points de côté, &c. Tous ces bons effets de l'usage modéré du café, me déterminent à vous prier de publier une méthode pour en faire régénérer le marc. On se servira d'un pot neuf vernissé ; on le remplira de marc qu'on aura soin de presser & de tenir dans un lieu sec ; on arrosera ce marc tous les cinq jours, pendant près de deux mois, avec de bonne eau de café ; ensuite on mettra ce pot bien couvert dans un endroit où il y ait un degré de chaleur suffisant pour la fermentation ; & six mois après, on pourra faire usage de ce marc, que l'on trouvera préférable au meilleur café du Levant. Si le résultat de l'expérience répond aux promesses de M^r. Sapin, il y aura bientôt une grande diminution à faire aux calculs de l'importation du café & des sommes que l'usage de cette liqueur fait sortir de nos provinces. Voyez le compte que nous avons rendu du traité de M^r. Eloy, 15 Juillet 1781. P. 393.





Lettre à l'auteur du Journal.

JE vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire insérer dans un de vos Journaux que je me suis apperçu depuis long-tems que la plupart des panaris proviennent des piquûres d'aiguille, qui quelquefois sont enrouillées; pour-lors il est bon de faire saigner la partie accidentée. Une autre cause est le passage subit du grand froid à la grande chaleur; ce qui ne se manifeste que long-tems après. En indiquant les causes de ce mal, qui souvent dégénere en gangrene & ne finit que par l'amputation du membre attaqué; il est très-à-propos d'en indiquer aussi le remède; c'est d'y appliquer l'onguent du Bec (a), qui est un vrai spécifique pour ce mal; j'en connois l'efficacité par l'expérience que j'en ai faite sur une soixantaine de personnes, qui toutes ont été radicalement guéries. J'ai l'honneur d'être &c C. D.

Le panaris vient souvent d'une piquûre plus fine & plus imperceptible que celle de l'aiguille, il suffit d'avoir serré dans la main une ortie, ou un chardon mêlé avec le foin ou la paille — Le remède le plus prompt est de tremper le doigt dans de l'eau très-chaude, en le retirant de tems en tems selon que la douleur y oblige, & cela dès le moment que le mal s'annonce: plus tard ce moyen ne seroit plus convenable. Dans le pays où je vis, on se sert avec succès de la Jacobée conservée dans du beurre. Autre remède 1 Mars 1775. p. 335.

(a) Cet onguent est fort connu à Paris. On l'appelle aussi *l'onguent de Dom le Clerc*, religieux Bénédictin de l'abbaye du Bec, qui en est l'inventeur.



Le *Soleil* est le mot de la dernière Enigme.

J E suis un instrument fragile & délicat,
 Que l'on exerce en paix, que l'on exerce en guerre.
 Depuis le général, jusqu'au dernier soldat,
 Plusieurs se servent de moi tant sur mer que sur terre,
 Je suis utile au sage, & j'occupe le fat.
 J'attire à mon canal l'humeur atrabilaire;
 Par moi l'esprit s'éveille, & si le cœur s'abat
 J'ai pour le réveiller un talent salutaire.
 Je m'échauffe au travail, & mon corps plein d'ardeur
 Animant qui m'exerce, excite sa vigueur:
 Mais ma blancheur enfin vieillissant devient noire.
 Si pour me reblanchir quelqu'un me jette au feu,
 J'en rougis, puis prenant la couleur de l'ivoire,
 Ma beauté reparoit, ce retour coute peu.

Dans le dernier Journal pag. 132 l. 12, remplacez l'interponction qui est après *corps* par le mot *pour*, & lisez *l'inclination des corps pour une direction elliptique* &c. — P. 232.
 l. 14, sous les yeux, lisez sous leurs yeux.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 28 Août.)
La Sultane Rabiaa est accouchée le 8 de ce mois d'une princesse : le canon du ferrail annonça cet événement au peuple.

— Le baron de Herbert, internonce de la cour de Vienne, a présenté un mémoire à la sublime Porte, tendant à obtenir la restitution de cinq navires impériaux, qui, quoique munis de Firmans, ou patentes de S. H, ont néanmoins été enlevés par des corsaires algériens; & si la restitution étoit impossible, on demande une indemnisation équivalente, conformément aux traités. Mais, comme l'autorité suprême du Grand-Seigneur sur les gouvernemens barbaresques n'existe qu'en idée, cette prétention de la cour de Vienne jette notre ministère dans une grande perplexité.

La flotte du capitan-bacha ou grand amiral de l'empire a mis dernièrement à la voile pour la Morée. Ce capitan-bacha n'a pas autant d'ascendant sur l'esprit du grand-vizir actuel qu'il en a eu sur celui de son prédécesseur : car, on vient de rappeler de l'exil trois de ses plus grands ennemis. — Suivant les avis les plus authentiques, la moitié

des habitans du Caire & le tiers de ceux d'Alexandrie sont morts cette année de la peste. La ville de Salonique a aussi considérablement souffert de ce terrible fléau, qui y a enlevé plus de quarante mille personnes.

P. S. La Porte vient de répondre aux représentations, que le baron de Herbert, internonce de la cour de Vienne, lui avoit faites relativement à la prise de 5 navires marchands, portant pavillon impérial, par les Algériens. Ce ministre, non content d'avoir fait ces représentations par écrit, demanda peu après une conférence sur le même sujet avec le Reis-Effendi: cet entretien lui ayant été accordé sur le champ, il renouvela de bouche ses instances pour que la Porte procurât aux sujets de S. M. Impériale l'indemnité, qu'ils réclamoient: il remontra, „ que, puisque les négocians impériaux „ avoient chargé leurs marchandises à bord „ de ces bâtimens sur la foi des firmans du „ Grand-Seigneur, la dignité de la cour „ ottomane exigeoit, qu'elle obligéât les Algériens, sujets de la Porte, à restituer les „ navires avec leur cargaison entière „. L'on apprend, que le Reis-Effendi a répliqué, *que la Porte étoit fort disposée à employer tous les moyens, qui dépendoient d'elle, pour y porter la régence d'Alger; mais qu'en même tems elle croioit, qu'on ne pouvoit exiger d'elle, qu'elle usât d'un ton d'autorité & de rigueur envers les Algériens, vu que les tems étoient trop changés pour s'en promettre l'effet désiré.* Le résultat de la conférence

férence a été, qu'on est convenu de dépêcher d'ici un capigi-bachi ou chambellan de Sa Hauteſſe à bord d'une caravelle à Alger, pour réclamer les 5 navires impériaux avec leurs cargaiſons au nom du Grand-Seigneur : le capitán-bacha fera d'ailleurs chargé d'appuyer ces réclamations par des lettres écrites au Dey. Si au reſte elles n'operent point la reſtitution, que l'on en eſpere, il ne paroît pas, que la Porte ſe croie dans l'obligation de paier elle-même une indemnité aux ſujets autrichiens : mais les démarches de M^r. le baron de Herbert à ce ſujet étoient d'autant plus néceſſaires, que le commerce & la navigation du pavillon impérial avoient ſouffert par la priſe de ces 5 bâtimens un échec, bien capable de préjudicier aux projets, que ce miniſtre a formés pour les étendre.

SMYRNE (le 3 Août.) Le capitán-bacha n'ayant pas écrit, comme d'uſage, lorsqu'il étoit avec ſon eſcadre à la hauteur de notre port, des lettres aux conſuls des nations européennes, pour leur notifier ſon arrivée, ils ne lui ont pas envoieé cette fois-ci les préſens annuels. Cet amiral a continué ſa tournée vers Caſtel-Roſſo & l'île de Rhodes.

La maladie contagieuſe diminuée ici beaucoup, de ſorte que la plûpart des négocians & d'autres perſonnes de marque, qui s'étoient renfermés chez eux, reparoiſſent en public. Les fauterelles ont auſſi ceſſé de nous inquiéter, ayant diſparu après avoir cauſé les plus grands ravages.

RUSSIE.

PETERSBOURG (le 8 Septembre.)
 S. M. I., sans cesse occupée du soin de
 veiller à l'augmentation du bonheur de ses
 sujets , vient d'en donner une preuve écla-
 tante par un manifeste , dont voici la tra-
 duction.

Nous CATHERINE II, par la grace de Dieu, &c. Faisons savoir à tous nos fideles sujets &c. : les progrès considérables que le commerce de cet empire a faits sur mer pendant les dernieres années de notre regne, se manifestent par la quantité de vaisseaux qui se trouvent actuellement dans tous les ports. Notre pavillon a obtenu des égards marqués, non seulement chez les nations avec lesquelles nous sommes unies par des traités, mais encore chez celles qui ne sont pas nos alliées. C'est avec la plus vive satisfaction que dans la position des affaires présentes, nous voyons les bâtimens russes recherchés préférentiellement à tous autres. Accoutumées à protéger non seulement nos fideles sujets commerçans & tout ce qui a rapport au négoce, mais à lui donner encore une plus grande extension par des ordonnances salutaires, nous avons fixé notre attention sur le défaut de réglemens convenables & relatifs au commerce maritime, d'où résultoit l'inconvénient désagréable, mais forcé de recourir souvent aux loix étrangères, qui rarement sont applicables aux dispositions faites & agréées dans nos états. A quoi il faut encore ajouter que, comme il n'y avoit absolument rien de fixé, qui pût servir à la décision des engagements entre les propriétaires & les frêteurs des navires, ou des différentes personnes qui s'y trouvent employées, ce défaut occasionnoit plusieurs désordres & difficultés, même des discussions très-préjudiciables au commerce. Or, pour mettre cette partie de

15. Octobre 1781.

271

L'administration sur un meilleur pied, nous avons pris la peine de procurer à la navigation marchande de nos sujets des réglemens particuliers, dont la premiere partie vient de sortir des presses & que nous ordonnons de publier pour qu'ils soient exécutés. Le vœu de notre cœur & nos peines seront abondamment compensés, si la suite des tems apprend qu'il en résulte un avantage réel pour nos sujets fideles & industrieux; à quoi nous prenons une part particuliere. Donnée à Pétersbourg le 25 Juillet (V. S.) 1781, la 19me année de notre regne.
(Signé) Catherine.

La premiere partie des réglemens relatifs à la navigation marchande, & que S. M. I. a signés de sa main, contient 9 sections, savoir : 1°. De la navigation. 2°. Du devoir du patron de navire. 3°. Du devoir du pilote. 4°. Du devoir du charpentier. 5°. Du devoir des matelots & de toutes les autres personnes servant sur les navires & bâtimens. 6°. Modèle d'un contrat entre le patron & les matelots ou autres personnes qui s'engagent sur le vaisseau : suit un extrait sur la quantité & la qualité des provisions qu'on délivre à ceux qui servent à bord des vaisseaux de guerre. 7°. Du fret d'un bâtiment. 8°. Des propriétaires d'un navire. 9°. Du devoir des courtiers.

L'Impératrice a fait présent à M^r. le comte d'Osternmann, vice-chancelier de l'empire, d'une belle terre, située sur la route de Peterhof, appartenant en dernier lieu au prince Potemkin, de qui Sa Majesté l'a achetée pour une somme considérable.

Sahib-Gueray Kan de Crimée, a envoyé en présent au Grand-Duc Constantin Pawlowitsch, un habillement complet, comme le portent ordinairement les princes tartares, avec le carquois, les flèches, ainsi du reste,

le tout étant richement garni de perles & de pierres précieuses d'une valeur considérable.

Le départ du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse, aura lieu, dit-on, dans quelques jours. L. A. I. prendront leur route sur Pologz & Mohilow, par la Pologne à Kiow, puis à Vienne & delà par Trieste dans toute l'Italie : leur absence pourroit être de 8 à 9 mois : les personnes nommées pour avoir l'honneur de les accompagner, sont le général en chef comte de Soltikow, les princes Kurakin & Youfupoff, chambellans, M^r. Watkowski, gentilhomme de la chambre, le lieutenant-colonel de Benkendorff, & le sieur Nicolai, secrétaire du Grand-Duc. Les Dames d'honneur sont les Demoiselles de Barsczow, Nelidow & l'épouse de M^r. de Benkendorff. Malgré tous ces arrangements il y a ici des gens qui doutent encore si le voyage s'exécutera.

Le prince Charles de Radzivil, palatin de Vilna, se trouve depuis peu de semaines à notre cour : il s'y est rendu pour solliciter les bons offices de S. M. Imp. auprès de la république de Pologne, relativement aux prétentions, qu'il a à la charge de cette dernière *. Sa Maj. Imp. lui a accordé une escorte de cent hommes de cavalerie russe, qui l'ont accompagné depuis son château de Nieswicz en Lithuanie jusqu'à Petersbourg, où il a été reçu par le prince Potemkin avec la plus grande distinction.

Notre nouveau chantier particulier, pour

* 15 Sept.
p. 120.

la construction duquel il a été assigné une somme de 200 mille roubles & dont la direction est confiée au général Bauer, ne sera achevé que dans 4 ou 5 ans ; mais il l'emportera en magnificence & solidité sur tous les autres. — Le nouveau canal de la Fontanka, qui a été aussi entrepris sous la direction de M^r. Bauer, se continue avec tant d'activité qu'il pourroit être achevé avant les dix années, fixées pour l'exécution de cette entreprise, au grand avantage de cette capitale, qui reçoit tous les jours de nouveaux embellissemens, tant aux fraix de la cour que des particuliers. On est occupé presque dans toutes les rues à bâtir, & où il n'y avoit auparavant que des bâtimens assez chétifs, & même des emplacements vuides, on élève des palais. Le magasin à chanvre, qui a souffert beaucoup lors de l'incendie de l'année dernière, est entièrement réparé ; par ordre de notre Souveraine l'on en construit un autre fort éloigné du premier, pour que les négocians souffrent moins, en cas d'un pareil accident.

Sa Majesté Impériale a envoyé depuis quelque tems à la Chine des jeunes gens destinés à apprendre la langue chinoise & manfoure à Pekin, sous la conduite d'un archimandrite, ainsi que pour s'instruire des sciences & des arts de cette nation, & pour fonder une correspondance qui puisse faciliter le commerce des deux empires. On doit en même-tems faire au Souverain de la Chine la proposition de recevoir un envoyé extraordinaire

dinaire russe , qui résideroit à Peking , & d'en
envoyer un de son côté dans notre cour ,
avec des jeunes gens de son pays , qui puis-
sent aussi s'instruire des coutumes & des ma-
nieres de l'Europe.

P O L O G N E.

DANTZIG (*le 24 Septembre.*) La récolte
des grains a été en général fort favorable
dans nos environs , & celle des bleds sur-
tout a été fort abondante dans toutes les
provinces qui en produisent. Le manque de
navires est l'unique cause , qu'il ne se trans-
porte pas autant de bleds qu'à l'ordinaire pour
la Hollande ; & tout commerce est absolu-
ment arrêté ici à l'exception de celui du
bois. Comme le fret des navires n'a jamais
été aussi haut qu'à présent , on travaille sans
relâche à en construire de nouveaux , de
maniere qu'on prévoit que le nombre de
nos navires deviendra enfin trop grand.

Depuis un siecle on n'avoit point éprouvé
ici de chaleurs aussi grandes que celles que
nous avons cette année-ci & qui continuent
encore. — Tous les avis de la Prusse-orien-
tale portent , qu'il y meurt beaucoup de
monde de la dissenterie.

E S P A G N E.

MADRID (*le 9 Septembre.*) Suivant
les lettres du camp de St. Roch , jusqu'au
20 , le feu de la place a continué d'être ir-
régulier ,

régulier, cessant quelquefois pendant des jours entiers, & tirant les autres jours avec plus ou moins de vivacité. Le 16, les ennemis ont tiré assez vivement sur notre camp & sur nos parcs, de leurs canons à mitraille qui portent plus loin, & on a observé que c'est précisément dans le tems que les chaloupes canonieres se rendent vers la place. Quoique quelques boulets soient parvenus jusqu'à l'intérieur du camp, ils n'ont causé aucun dommage. Notre feu a été assez modéré, mais sans perdre de vue le dessein d'incommoder les travaux des ennemis de jour & de nuit. Le 15 au soir, les chaloupes canonieres & les bombardes fortirent sur trois colonnes afin d'aller incommoder la place comme à l'ordinaire. Le feu commença à onze heures 20 minutes, & quoique la place ne répondit dans le commencement qu'avec lenteur, peu à peu toutes les batteries jouèrent à la fois, tirant à mitraille, & visant à faire crever les bombes au dessus de nos chaloupes, en quoi les deux chaloupes canonieres que les ennemis ont dans leur port, les seconderent, jusqu'à s'avancer sur la pointe d'Europe, mais le feu des nôtres les fit bientôt retirer. Nous supposons que les ennemis ont dû souffrir beaucoup de dommage dans les mouillages & dans le camp même. On a vu aussi s'élever un globe de feu, qui ne pouvoit provenir que d'un amas de poudre déposé quelque part pour le service des postes avancés. Le feu vif & continuel des ennemis ne nous a causé aucun dommage, mais un de nos canons aiant crevé,

nous a blessé sept hommes , & endommagé la chaloupe. Le vent commençant à fraîchir, nos chaloupes se retirèrent en bon ordre.

PORT MAHON (*le 22 Août.*) Le 19 de ce mois , nous sommes débarqués dans l'isle de Minorque, après 30 jours de navigation depuis notre départ de Cadix. D'abord les vents nous servirent très bien , puisque dans trois jours l'armement eut passé le détroit; il étoit composé de 105 voiles , dont 2 vaisseaux de 70 , 5 frégates , 6 chebecs & 6 bombardes. En vue de Carthagene , les vents devinrent totalement contraires, & nous obligèrent de relâcher pendant 17 jours dans une rade. Ensuite ils nous permirent de reprendre notre route; mais des calmes vinrent encore la retarder; enfin par la hauteur de Malaga , les vents favorables nous reprirent, & en 3 jours ils nous mirent en vue de Minorque. Dans ce moment l'ardeur du général & celle des troupes nous firent oublier la contrariété de notre navigation; tout se disposa pour la descente; & si les vents renforcés plus qu'il ne falloit sur les atterrages , n'eussent rendu le débarquement long & pénible , nous aurions pu surprendre encore plus l'ennemi, qui n'avoit aucune connoissance de notre arrivée & qui ne nous attendoit pas. Voici l'ordre du commandant-général donné aux commandans de chaque division, afin que chacun d'eux fût instruit de l'ensemble de l'opération , seul moïen de l'exécuter avec précision dans toutes ses parties.

Aussitôt que le vaisseau commandant aura tiré 23 coups de canon, signal général de

débarquement, je descendrai à terre à la cale de la Mosquita, avec les 2 brigades qui forment l'avant-garde de l'armée. J'occuperai le moins de terrain possible, afin de laisser aux bâtimens de guerre le jeu de leurs canons libre pour balaier la côte. Dès que les deux brigades seront débarquées, je les formerai, & je marcherai rapidement sur 4 colonnes, si le chemin le permet, pour m'emparer des hauteurs qui se trouvent avant d'arriver à St. Antoine; delà je me porterai avec la même célérité jusques à Mahon pour y attendre l'armée, & mettant cette ville derrière moi, j'y établirai le quartier-général, lequel demeurera couvert par ces deux brigades. Je les emploierai pour placer des gardes de sûreté & de police dans Mahon; je les aurai sous main, afin d'en tirer les détachemens nécessaires pour envoyer dans le pays, selon que les circonstances l'exigeront. Un détachement sera fait sur le champ pour aller promptement s'emparer de ce que l'ennemi aura pu laisser dans ses magasins & arsenaux situés sur la gauche du port, & pour prendre poste à la tour des signaux: pendant cette halte à Mahon, je formerai un autre détachement pour aller, aussitôt que la tête de l'armée m'aura joint, s'emparer du port de Fornella & des forts qui en défendent l'entrée; ce port étant de la plus grande importance, comme le seul capable, en cas de mauvais tems, de recevoir non-seulement tous nos bâtimens de transport, mais même ceux de guerre, attendu qu'il n'est qu'à 4 lieues de Mahon. Au moment où j'aurai été joint par la brigade de Burgos, qui doit faire la tête de l'armée, en venant jusqu'à Nevy, & qui en formera la gauche dans l'investissement du fort St-Philippe, je conduirai cette brigade, en suivant le chemin qui mène de Mahon audit fort, jusques à la Nueva-Araval; d'où tournant sur la gauche, elle marchera jusqu'à ce qu'elle se soit appuyée au bord de la mer le long du port, en cernant la place le plus près possible, avec l'attention néanmoins de

se tenir toujours hors de la portée du canon. La brigade d'Amérique & celle de Murcie, étant suivie celle de Burgos, elles se trouveront naturellement, en arrivant suivant l'ordre de bataille, sur le terrain qu'elles doivent occuper, la brigade de Murcie donnant la main, à la hauteur de la Nueva-Araval (point de réunion) à la gauche de la brigade de Savoie qui sera débarquée à la cale d'Alcofar, sous les ordres de D. Louis de las Casas. J'ai donné des instructions particulières à ce brigadier, dont sa brigade formera la droite à la hauteur de l'entrée de St. Etienne, si l'ennemi ne fait aucune résistance, soit pour achever de la même manière l'investissement parfait du fort St.-Philippe, soit pour toute autre manœuvre que je crois avoir prévue & que je lui ai indiquée; mais que les circonstances & le coup d'œil du moment peuvent seuls décider, dans le cas que l'ennemi se fût tenté par l'appât que je lui présente, en nous voyant débarquer en deux corps divisés & en plein jour: ce que nous pourrions espérer de l'intrépidité du général Murray, gouverneur du fort, si ce même général n'étoit trop habile pour se mettre entre deux feux & pour s'exposer à nous voir entrer pêle-mêle avec les siens dans le fort, si ses troupes engageoient une affaire avec les nôtres. Les logemens de Mrs. les officiers-généraux seront marqués dans les maisons les plus voisines de leurs divisions derrière la Nueva-Araval. Mrs. les brigadiers & colonels, camperont à leurs postes, à moins qu'il ne se trouve des maisons de campagne placées à-peu-près sur le terrain que doivent occuper leurs tentes; & tous les autres officiers, de quelque grade qu'ils soient, camperont selon l'ordonnance du Roi, & ne pourront se loger sous aucun prétexte dans aucune maison, à moins d'une permission expresse du commandant de la division.

D'après ce plan de descente qui a été exécuté avec quelque contrariété de la part

des vents, on peut juger combien il auroit eu plus de succès encore, si la brigade de Savoie qui se trouvoit au vent n'eût été obligée de différer de 36 heures son débarquement. Les deux cales de la Mosquita & d'Alcofar sont à une lieue de distance du fort St.-Philippe & éloignées entre-elles d'une lieue & demie. Les 2000 hommes débarqués à celle d'Alcofar, si ce débarquement se fût effectué en même-tems que celui de la Mosquita, pouvoient couper, dans leur marche sur Mahon, les troupes angloises qui de cette place sont rentrées dans le fort St.-Philippe, & on voit par les instructions que le général avoit données à Don Louis de las Casas, que cet événement avoit été habilement prévu par lui; mais la brigade de Savoie ne put débarquer que long-tems après le corps de l'armée; & l'alerte donnée au gouverneur du fort St.-Philippe, lui laissa le tems d'y faire rentrer deux bataillons, & même de forcer 500 habitans de Mahon à venir augmenter sa garnison déjà composée de 2500 hommes. Ce contre-tems a été d'autant plus fâcheux, que non-seulement les deux bataillons qui étoient hors de la place, auroient pu être coupés & pris, mais peut-être le fort avec eux, si la brigade de Savoie eût débarqué à tems. Cependant, immédiatement après le débarquement fait à la cale de la Mosquita, le général, suivi seulement de la brigade de Catalogne, & de celle des grenadiers à la tête de laquelle il a toujours marché, se porta avec rapidité sur Mahon, qu'il

traversa sans s'y arrêter, & ensuite sur la nouvelle Araval, où il enleva deux canons que les grenadiers conduisirent au camp : chemin faisant il fit environ 300 prisonniers. Pendant cette nuit active, il plaça lui-même les gardes avancées, & il fit tracer le camp avec autant d'activité que de sang-froid. Enfin après avoir replié les gardes avancées qui n'avoient été mises que pour faciliter toutes ses opérations, & après avoir formé la ligne d'investissement du fort St.-Philippe, il partit sur les 3 heures & demie du matin pour Mahon, où il soupa à 4 heures de la même matinée avec deux officiers anglois ses prisonniers, & les officiers de l'état major. Dans sa première marche sur Mahon, il s'empara chemin faisant de l'arsenal, où on a trouvé une infinité d'agrets, de cordages, d'appareux & de canons : l'ennemi toujours surpris de son arrivée & encore plus de son activité n'a pas eu le tems, ni de détruire 5 magasins, ni de retirer l'artillerie. On travaille actuellement à l'inventaire qui n'est pas fini, & on juge déjà que les effets qu'on trouvera, approcheront par leur valeur de celle des effets trouvés à St.-Eustache.

Les villes & forts de Citadella & de Fornella, se sont rendus sans se défendre : le débarquement a été fini à minuit, après avoir commencé à 3 heures de l'après-midi : en 24 heures, nous avons été les maîtres de toute l'île, à l'exception du fort St.-Philippe, d'où l'ennemi a tiré quelques coups de canon,

mais sans nous tuer un seul homme. Il ne reste plus à notre général pour satisfaire à l'impatience de l'armée que de commencer le siège du fort : nous attendons de jour en jour 4 ou 5000 hommes de troupes ; & ce renfort fera d'autant plus suffisant , que le duc de Crillon sera parfaitement secondé par Don Carlos le Maure , maréchal-général des logis , chef des ingénieurs , & par D. Tortosa , chef d'artillerie , & connu pour un des plus grands mineurs de l'Europe. Tout espoir de secours est fermé pour le fort St.-Philippe : la communication par terre est absolument impossible , attendu le blocus formé par l'armée ; & le port est bloqué par notre escadre. Hier , elle a pris deux bâtimens chargés de bœufs pour St.-Philippe. Le général est allé lui-même visiter les postes dans la ville , pour voir si les ordres qu'il avoit donnés pour la sûreté & pour la police avoient été ponctuellement exécutés. A midi on a chanté le *Te-Deum* dans l'église cathédrale avec convocation de tous les corps : les chefs ont dîné chez le général , & le même jour , il a reçu au nom de S. M. C. le serment de fidélité de tous les états. Toute l'armée , généraux , officiers & soldats , ont bien justifié ce que promettoit leur désir de voir l'ennemi de près. Leur confiance , leur amour pour leur général , les faisoient voler au-devant de ses ordres : la bonté , l'affabilité qu'il a déployées envers les habitans de l'île lui ont déjà concilié tous les cœurs , & si l'armée s'applaudit d'avoir un Crillon pour

commandant, les Mahonois se félicitent déjà d'avoir pour chef un héros de ce nom, dont l'humanité & la politesse sont égales à la valeur.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 31 Août.*) On avoit arrêté dernièrement un paquebot anglois qui, **Dernier** ne s'étant pas borné à faire un commerce **Jour. p. 197.** de contrebande, avoit encore de concert avec les gens de son équipage usé de violence à l'égard des employés de la douane; & tout le monde convenoit qu'il méritoit cette sentence que la Reine avoit ratifiée; Sa Majesté cédant pourtant aux instances du ministre d'Angleterre en cette cour, a fait relâcher le 19 ce paquebot, en lui permettant de sortir du port; mais elle a expédié aussitôt à Londres un exprès, chargé de porter ses plaintes au ministère britannique qui lui donnera sans doute toute la satisfaction qui lui est due.

En conséquence d'un acte du parlement de la Grande-Bretagne, en faveur du commerce & de la navigation des sujets de ce royaume, il a été publié le 7, un supplément aux instructions de la chambre du commerce, pour servir de règle aux navires de la nation: ce supplément contient les trois articles suivans.

1°. A commencer du 21 Mai de cette année, & tout le tems que ledit acte sera en vigueur, il sera permis à tous les sujets portugais,

15. Octobre 1781.

283

tugais, établis dans les ports de nos royaumes, ainsi que dans les isles Açores & de Madere, de charger pour l'Angleterre & l'Irlande toute espece de marchandises, ou produits des royaumes, isles, colonies & domaines du Portugal. 2°. A la même époque jusqu'au dit terme, on pourra pareillement en faire sortir pour l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande & les isles qui en dépendent, toutes fortes de laine, de fil, de la soude &c, pourvu que les bâtimens qui en seront chargés, appartiennent à des royaumes, ou états qui sont en amitié avec le Roi de la Grande-Bretagne, ses héritiers & successeurs. les équipages en fussent-ils même formés d'étrangers. 3°. Les effets chargés pour la Grande-Bretagne, en conséquence du dit acte sur des navires étrangers, paieront tous les droits établis dans les ports d'où ils tireront leur chargement.

Le 14 de ce mois, on a exécuté les misérables qui avoient assassiné l'équipage du vaisseau suédois (dont il a été fait mention dans le tems). Ils étoient cinq Castillans & deux Portugais: la sentence portoit qu'ils auroient d'abord le poing coupé, puis pendus, que leurs cadavres seroient séparés en 4 parties & attachés à des pieux le long du Tage, leurs têtes & leurs mains placées où ils avoient débarqué avec leur vol.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 25 Septembre.) Le college de la chambre-royale a publié par ordre du Roi une ordonnance par laquelle tous les impôts & droits sur les bleds importés de l'étranger, sont suspendus à comp-

II. Part.

T

ter

ter du 1^{er} du présent jusqu'au premier Mai de l'année prochaine, & jusqu'au mois de Juin sur les bleds qui nous viendront d'Archangel ; & il est pareillement accordé à tous les navires sans exception, la même liberté dont jouissent les navires suédois, d'apporter des bleds ici.

D A N N E M A R C K.

C O P P E N H A G U E (*le 17 Septemb.*) Les directeurs & les co-participans de notre compagnie des Indes-orientales viennent de présenter une requête au Roi, pour supplier Sa Majesté de vouloir bien, eu égard à l'état de ses finances, lui accorder un navire à la place de celui de cette compagnie qui a eu le malheur d'être brûlé dans la rade de Canton en Chine.

Deux princes étrangers vont entrer dans notre service, savoir les princes Frédéric-Charles-Emile & Christian de Holstein-Sonderbourg-Augustbourg ; l'un dans la 15^e. année de son âge & l'autre dans la 14^e. Le Roi a accordé à tous les deux le grade de lieutenant-colonel. On nous fait espérer de voir bientôt en cette cour la princesse Charlotte Sophie de Saxe-Cobourg-Saalfeld, épouse du duc Louis de Mecklenbourg-Schwerin, & mere de la princesse Sophie-Frédérique, épouse de notre Prince héréditaire.

C'est à tort que des feuilles étrangères ont dit qu'une escadre angloise, à son entrée dans le Sund, avoit refusé au pavillon

15. Octobre 1731.

285

dénois le salut que les traités exigeoient d'elle : ainsi l'exacte vérité nous oblige d'attester, qu'il n'y a point eu de plainte portée à cet égard, & qu'assurément il y en auroit eu, si le fait eût existé.

I T A L I E.

ROME (*le 12 Septembre.*) Le Pape a remis au 17 de ce mois, le consistoire qu'il tiendra pour la préconisation des églises vacantes. — Le cardinal Conti, secrétaire des brefs, est alité, ayant une fièvre continue. — La secrétairerie d'état a reçu l'avis que, le 3 au matin, les galeres pontificales, sous les ordres du chevalier Rocchi, se sont emparées à la hauteur de la plage di Pratica, d'une galiote barbaresque ayant 22 hommes d'équipage, & qu'à cette occasion elles ont repris en même tems une tartane chrétienne que la dite galiote avoit enlevée & donnée à conduire à cinq Turcs.

MILAN (*le 15 Septembre.*) Le Prince, fils aîné de Leurs Alteſſes Roiales nos Gouverneurs-généraux, est attaqué d'une maladie, qui donne beaucoup d'inquiétude à la cour. Mde. l'Archiduchesse, sa mere, ne le quitte pas d'un moment, restant constamment au chevet de son lit, & a pour lui toutes les attentions, que l'on ne peut attendre que d'une mere tendre & vertueuse.

Selon des lettres de Turin, le Roi de Sardaigne doit se rendre le 22 à Moncalieri, pour y donner audience au comte de Mar-

colini, ambassadeur-extraordinaire de l'Electeur de Saxe, chargé de faire à S. M. la demande solemnelle de la Princesse Caroline - Antoinette de Savoie sa fille, en mariage pour le Prince Antoine de Saxe: le soir, il sera tiré un feu d'artifice & il y aura une grande illumination au château: le 29, le mariage se fera par procuration, & le 30 l'auguste épouse partira pour Dresde.

FLORENCE (*le 17 Septembre.*) Le Grand-Duc 2 fait présent à l'archevêché de Florence de la maison & église abbatiale de Fiesole, ci-devant occupée par les chanoines de Latran, avec tous les revenus qui y sont annexés, afin que notre digne archevêque en fasse l'usage qu'il jugera convenable; & on pense que ce prélat veut faire de cet endroit un séminaire pour y former de jeunes ecclésiastiques. — Par un bref du Pape, accompagné d'un ordre du Grand-Duc, il a été signifié à tous les religieux de quelque institut qu'ils soient de ne pas s'immiscer à l'avenir dans la direction spirituelle des couvens de religieuses, & il leur est enjoint en outre de remettre aux dits couvens les livres qui pourroient y appartenir. Il a été aussi expédié une lettre circulaire à tous les supérieurs d'Ordres pour empêcher les religieux de sortir seuls, d'assister aux spectacles, & de prendre des airs mondains, pour maintenir la décence & la dignité de l'office divin &c. On s'attend à des arrangemens semblables pour le clergé séculier. — S. A. R. informée que le monastere de S. Michelino

15. Octobre 1781.

287

ino Vis-Domini manquoit du nombre de sujets nécessaire pour remplir les obligations de son institut, vient de le supprimer. Son église est érigée en cure séculière à la nomination de la cour, & il a été accordé aux moines, une pension, des meubles & une somme pour leurs fraix de voïage.

LIVOURNE (le 12 Septembre.) L'escadre russe qui mouille dans notre rade, est composée des vaisseaux suivans : le Pantaleon, monté par le vice-amiral Suchotin & le cap. Berg, de 74 canons & 700 hommes d'équipage : le Nebren-Alenju, cap. Mesincorff, de 64 can. & 650 hommes ; l'Europe, cap. Scuratoff, de 64 can. & 650 hommes ; le Victor, cap. Ufchiucoff, de 64 can. & 650 hommes ; le Parket-Jestroff, cap. Paulurin, de 64 can. & 650 hommes ; la Voine, cap. Scheunen, frégate de 34 can. & 300 hommes, & la Marie, cap. Currenoff, de 36 can. & 250 hommes. — L'épouse du général Murray est arrivée ici, s'étant heureusement retirée de Minorque avant que les François y débarquassent.

MALTE (le 25 Août.) Notre galere commandée par le chevalier de Megriny, François, étant il y a quelques jours dans les parages de Sicile, apperçut une galiote de Tripoli, à laquelle il donna chasse pendant 32 heures, au bout desquelles il l'attaqua avec beaucoup d'ardeur : elle s'étoit emparée d'une barque de notre Ordre. Le capitaine

qui commandoit la galiote , étoit Vénitien renégat , qui favoit bien que s'il étoit pris & conduit dans notre île , il feroit auffi-tôt pendu ; c'est pourquoi il se défendit en défefpéré , mais enfin il fallut céder , & il fut pris avec 136 hommes d'équipage. Nous n'avons perdu que deux hommes , dont un est tombé mort à côté du chevalier Ange des comtes d'Elci , Florentin , qui fait fes caravanes avec beaucoup d'intrépidité.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 19 Septembre.*) Les manœuvres étant finies au camp de Minckendorf , S. M. l'Empereur & Mgr. l'Archiduc Maximilien revinrent vendredi dernier du château de Laxembourg au palais de cette capitale. — Le 9 de ce mois les deux augustes Freres affisterent avec la cour à la procession qui se fait ici annuellement en actions de grâces de la levée du siège de cette ville en 1683. S. M. & S. A. R. étant arrivées à la cathédrale de saint Etienne , on chanta le *Te Deum* , & on célébra solennellement la grand'Messe , pendant laquelle une division du régiment d'Anspach , cavalerie , postée au cimetiere de l'église , fit une triple décharge , suivie chaque fois de celle de l'artillerie des remparts. L'office fini , S. M. & S. A. R. retournerent au palais , environnées des gardes-nobles. Le soir l'Empereur quitta cette

15. Octobre 1781.

289

capitale pour se rendre au camp en Moravie, & de-la en Bohême.

Le 12 au matin toute la ville a été dans la plus grande allarme : le feu avoit pris au maire- autel de l'église de la Magdeleine, voisine de la métropole de St. Etienne. Mgr. l'Archiduc Maximilien fut des premiers à y voler au secours : le clergé, les troupes & les gens de la police tournerent toute leur attention à couper le cours des flammes ; cependant à l'ouverture des portes, le feu s'étendit au point, que vers les 8 heures, tout l'intérieur de l'église, les orgues, la charpente qui soutient le clocher, furent réduits en cendres ; mais comme heureusement le vent ne souffloit point, les flammes ne se communiquèrent pas aux édifices voisins ; ce qu'on avoit eu lieu d'abord d'appréhender.

DRESDE (le 10 Septembre.) Aujourd'hui vers une heure après midi, le prince Charles-Maximilien de Saxe, frere de S. A. S. l'Electeur, est mort après une longue maladie, dans la 29^e. année de son âge : la famille électorale est dans la plus grande affliction. La cour qui le 7, avoit pris le deuil pour 8 jours à l'occasion de la mort de la princesse Eléonore-Marie-Thérèse de Savoie, sœur du Roi de Sardaigne, se trouve dans la nécessité de le prolonger, vû ce triste événement.

BERLIN (le 15 Septembre.) S. A. R. le Prince Henri de Prusse est de retour à Reinsberg de son voyage de Spâ. — Le

12 le Roi arriva de Potsdam en cette ville , prit inspection des nouveaux bâtimens , dîna chez Madame la princesse Amélie , & se rendit ensuite aux fontaines minérales , où Sa Majesté passa la nuit. — S. M. a nommé M^r. Werder son conseiller intime des finances auprès du grand directoire , avec ordre de s'instruire exactement de toutes les affaires concernant le département , dont feu M^r. de Michaëlis , ministre d'état , avoit la direction.

Les manœuvres d'automne de notre garnison ont fini ce matin : quelques régimens doivent partir après-demain pour celles de Potsdam , qui se feront les 21 , 22 & 23 ; ils reviendront ici le 24. — Le Roi a déterminé les édifices qui seront construits à ses frais , l'année prochaine , en cette ville : de ce nombre seront plusieurs maisons bourgeoises dans la rue françoise , & le pont des Chasseurs.

Le comte de Heyden , chambellan du Prince d'Orange & de Nassau ; envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire des Etats-généraux est mort ici le 31 du mois dernier , dans la 49^e. année de son âge. — M^r. Christian Gottlieb de Ruskowski , colonel-commandant du régiment de Zastrow , infanterie , vient de mourir à Königsberg dans la 60^e. année de son âge.

MANHEIM (le 21 Septembre.) Hier , nous avons eu la satisfaction de voir arriver au milieu de nous notre Souverain chéri.

15. Octobre 1781.

291

S. A. S. est entrée en cette ville à 11 heures du matin. Elle étoit accompagnée de S. E. Mr. le baron de Vieregg son grand-écuyer & ministre de conférence. Mad. l'Electrice étoit revenue la veille, avec sa cour, du château d'Ogersheim.

COLOGNE (le 21 Septembre.) La diftenterie fait de grands ravages dans nos environs, & les nouvelles qu'on reçoit à cet égard font des plus tristes, malgré toutes les précautions & remedes qu'on emploie à l'effet d'arrêter les progrès de cette cruelle maladie.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 27 Septembre.) Le Roi a été indisposé ces jours-ci, au point que le 12 il n'y eut pas de lever, & que les ministres étrangers & autres seigneurs, qui s'étoient rendus à la cour pour y assister, durent s'en retourner, sans avoir rendu leurs devoirs à Sa Majesté: cependant cette indisposition n'a point eu de suite; & le 13 le Roi a de nouveau été en état de reparoitre en public. Le 5 Sa Majesté en son conseil a rendu une ordonnance, portant, “ qu'elle
„ avoit été informée par Sir Robert Ainslie,
„ son ambassadeur à Constantinople, & Sir
„ William Hamilton, son envoyé-extraordinaire à Naples, que la peste regne avec
„ violence en plusieurs parties du Levant,
„ & qu'en conséquence de ces tristes avis
„ Sa Majesté Sicilienne avoit rendu diver-
„ ses

„ les ordonnances, contenant des précautions pour la conservation de la santé publique „. D'après ces raisons le Roi ordonne également l'observation d'une quarantaine, & renouvelle les anciennes ordonnances émanées à ce sujet. — Au nombre des ports, à l'égard desquels cette quarantaine devra s'observer, sont ceux de Gibraltar & de Minorque: mais la communication entre eux & la Grande-Bretagne ne s'en ressentira guere: le Port-Mahon se trouve investi comme Gibraltar; & la cour a annoncé elle-même la nouvelle expédition des Espagnols par l'article suivant, inféré dans la gazette de Londres du 11 Septembre.

Du palais St. James même date.

„ Ce matin il est arrivé au bureau du lord Hillsborough, l'un des principaux secrétaires d'état de Sa Majesté, un messager chargé pour Sa Seign. d'une lettre de Sir Horace Mann, baronet & chevalier de l'Ordre du Bain, envoyé-extraordinaire de S. M. à Florence, dans laquelle en étoit incluse une autre du lieutenant-général Murray, gouverneur de Minorque, datée du château St. Philippe, le 19 Août, portant que dans la matinée du même jour 19, une division de la flotte & des transports espagnols se portoit vers la partie orientale du port de Mahon; dans l'intention, à ce que l'on supposoit, de faire débarquer les troupes de ce côté; tandis qu'une autre division paroïsoit gouverner vers la partie occidentale du même port: le gouverneur ajoute qu'il avoit été instruit quelque tems auparavant de l'intention de l'ennemi (a),

(a) *Cela ne s'accorde guere avec les relations françoises*

15. Octobre 1781.

293

qu'il étoit parfaitement préparé à le recevoir ; que la garnison étoit dans un état de santé excellente , ainsi que dans les meilleures dispositions , & qu'il ne doutoit nullement de pouvoir faire une résistance vigoureuse ».

Le lord G. Gordon a écrit au lord North en date du 3 de ce mois , pour le prévenir qu'il étoit chargé de remettre dans les mains propres de S. M. , de la part du comité établi à Edimbourg , pour veiller aux intérêts du Protestantisme , un livre très-précieux intitulé : *Opposition de l'Ecosse au bill papiste &c.* On remarque la conclusion de cette lettre qui se termine en ces termes :
“ Une réponse gracieuse , donnée à tems
” pour qu'elle puisse être lue mercredi
” prochain , à l'assemblée publique de l'association protestante , pourroit opérer le bon
” effet de contribuer en quelque manière à
” calmer les esprits & les appréhensions des
” associations en général ; & je suis certain
” qu'elle seroit considérée comme une preuve de l'attention due aux déclarations &
” résolutions de leur pais , par les Protestans écossois résidans à Londres ; lesquels,
” permettez-moi de l'assurer à V. S. , sont
” en vérité très-respectables & même très-nombreux ; ils forment un corps d'environ 20 mille hommes , en y comprenant

françoises & espagnoles. Comment le duc de Crillon auroit-il fait un si riche butin dans tous les genres de provisions, si les Anglois n'avoient pas été surpris ?

„ nant le train de l'artillerie à Woolwich &
 „ la plus grande partie de tous les régimens
 „ des gardes , à pied & à cheval. Si
 „ voire Seigneurie conseilloit à S. M. de
 „ leur dire quelque chose de flatteur sur
 „ leur discernement & leur loiauté à raison
 „ de l'opposition qu'ils forment contre le
 „ bill du Papisme, je crois que ce seroit
 „ un conseil très-judicieux & donné très-à-
 „ propos (a) „. La réponse du lord North,
 est datée du 8, & porte que le lord Gor-
 don doit présenter au Roi à son lever, le
 livre dont il peut avoir été chargé.

Le gouvernement a donné ordre de relâ-
 cher tous ceux des prisonniers de guerre qui ,
 pris sur les vaisseaux de l'ennemi , prouve-
 ront être sujets de quelque Puissance neutre :
 en conséquence , 60 Danois ont été élargis
 la semaine dernière des prisons de Shrews-
 bury. — On doit envoyer avec la première
 flotte pour l'Amérique , 60,000 uniformes

(a) Après cela on ose nous dire que le fa-
 natisme de secte est éteint. Voilà des mena-
 ces bien claires, bien sérieuses, & dignes de
 toute considération. Il me semble entendre
 l'amiral Coligni assurer à Charles IX que *sa re-
 quête peut être signée sans délai par 50 mille
 hommes de la province de Normandie seulement.*
 — Il ne faut pas oublier d'observer que les
 sectaires prennent toujours bien leur tems pour
 donner du poids à leurs demandes. C'est dans
 les grands dangers de l'état que leur zèle
 s'allume. — Creuse imagination de B, de
 R, & de V touchant *vingt religions tranquilles
 & paisibles*, 1 Juin 1781. pag. 216.

15. Octobre 1781.

293

complettes pour l'hiver, mais on les embarquera à bord de différens vaisseaux de force, pour empêcher qu'ils ne tombent entre les mains de l'ennemi. — Le bois de construction est si rare à New-York, que la flotte qui est sur le point de partir pour cette destination, a ordre d'en embarquer une certaine quantité pour l'usage des vaisseaux de S. M.

De l'hôtel de la compagnie, le 17 Septembre 1781.

“ Par des avis reçus de Bombay par terre, en date des 31 Mars & 30 Avril 1781, la compagnie des Indes-orientales est informée que les termes offerts aux Marattes, relativement à la paix, n'avoient point été acceptés.

Que toutes les acquisitions que le gouvernement de Bombay s'étoit proposé de faire dans le cours de la guerre aiant été faites, de concert avec le général Goddard, il avoit pris la résolution de borner les opérations futures à un plan de pure défense; à la sécurité & à la conservation de ces acquisitions, ainsi que des autres possessions de la compagnie; à la sûreté de Bombay; à la réduction des dépenses extraordinaires concernant le département militaire; à assister autant qu'il seroit possible le préside du fort St. George (Madras): en conséquence de cette dernière résolution, on faisoit les préparatifs nécessaires pour envoyer à ce préside toutes les troupes qui lui appartiennent; mesure au moyen de laquelle l'armée aux

ordres du général Coote devoit être considérablement renforcée.

D'après ce plan , le général Goddard évacua Bhoregaut , où il s'étoit proposé d'établir un poste fortifié , & fit marcher l'armée vers Panwill pour y déposer ses munitions , ses bagages , & agir conformément au système de défense concerté auparavant.

L'arrière-garde fut très - considérablement harassée dans sa marche par les corps nombreux de cavalerie & d'infanterie , qui chargèrent les troupes de la compagnie avec un degré d'audace qu'on ne peut attribuer qu'au sentiment d'exultation que produiroit en eux l'apparence d'une retraite ; les troupes de la compagnie se comportèrent avec leur fermeté & leur résolution ordinaires , & rendirent inutiles tous les efforts que fit l'ennemi , soit pour enfoncer la ligne , soit contre les bagages ; mais comme le pais étoit favorable à la manière dont l'ennemi conduisoit son attaque , pendant les deux jours de marche les troupes de la compagnie eurent 3 officiers & 55 hommes tués , 15 officiers & 393 hommes blessés : parmi les soldats tués ou blessés il ne s'est trouvé que peu , ou même point du tout d'Européens , mais le colonel Parker , qui commandoit l'arrière-garde , est un des officiers qui furent blessés mortellement.

Les mêmes lettres de Bombay contiennent aussi les avis les plus récents qu'on ait reçus du fort St. George , & confirment que l'escadre françoise a quitté en Février la côte

de Coromandel, sans débarquer aucun secours pour Hyder-Aly & sans causer aucun dommage considérable: la position de l'armée du général Coote & la précaution qu'il avoit eue de brûler à Pondichery tous les bateaux qui s'y trouvoient, avoient empêché que les François ne tirassent de terre ferme des provisions dont le besoin paroissoit les avoir jettés dans une grande détresse.

La lettre du 31 Mars porte que le général Coote avoit repris Carangoly, & que l'ennemi avoit retiré les troupes avec lesquelles, pendant plusieurs semaines, il avoit assiégé Vellore, Permacoil & Wandiwash; qu'Hyder étoit occupé à retirer d'Arcote sa grosse artillerie & ses munitions: mais il paroissoit que l'opinion générale étoit alors qu'il ne feroit pas évacuer la place par ses troupes sans hasarder une bataille.

La lettre du 30 Avril finit par faire mention d'une victoire très-complète remportée par le colonel Carnac sur Mhadage Scindia; le colonel avoit été forcé à la retraite, & pendant quatre jours consécutifs avoit été harassé par une très-puissante armée: la nuit qui suivit immédiatement le quatrième jour de sa retraite, il fit contre-marcher un détachement avec lequel il se porta sur l'arrière-garde de l'ennemi & attaqua son camp, qui fut forcé & livré au pillage; deux canons, quatre éléphants & un butin considérable tombèrent entre ses mains. Divers avis concourent à établir que la perte de l'ennemi,

mi, en cette occasion, monte à 8000 hommes, & que Scindia lui-même échappa avec beaucoup de difficulté & gagna Séronge, n'ayant que quelques chevaux à sa suite „.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 26 Septembre.*) L'assemblée des Etats de Hollande & de West-Frise s'est séparée jusqu'à une nouvelle convocation. Les Etats-généraux ont nommé Messire Charles-George comte de Wassenæer, Seigneur de Wassenæer, Twickel, Opdam, &c, pour aller résider avec la qualité de leur envoyé-extraordinaire à Vienne. Le baron de Reischach, envoyé-extraordinaire de la même cour près de L. H. Puissances a réclamé le navire toscan, dont un vaisseau françois s'est saisi comme propriété angloise au cap de Bonne-Espérance, par le mémoire suivant.

Le sousigné envoyé-extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. Imp. R. & Apostolique a l'honneur de communiquer, à V. H. P. la copie traduite de la lettre, qui lui a été écrite par Mr. le comte de Piccolomini, ministre des affaires étrangères de S. A. R. Mgr. l'Archiduc d'Autriche, Grand-Duc de Toscane. Son Alt. R. l'y faisant requérir de réclamer en son nom la protection de Vós Hautes-Puissances, au sujet de la déprédation du vaisseau toscan, nommé le Grand-Duc, commandé par le capitaine Vaughino, Toscan naturalisé,

E

15. Octobre 1781.

299

*Et venant des Indes directement pour Li-
vourne , faite dans leur port au cap de Bonne-
Espérance par un vaisseau de guerre fran-
çois , nommé l'Eléphant ; le sousigné &
l'honneur de prier V. H. P. de vouloir ac-
corder le droit de protection réclamé. Il s'en
flatte avec d'autant plus de confiance , que
vos droits de souveraineté sont manifestement
violés par la dite déprédation , & que les
particuliers des Souverains neutres se trou-
vent privés de leurs marchandises , chargées
dans ce vaisseau toscan.*

Fait à LA HAYE, ce 20 Août 1781 (signé)
Baron de Reischach.

Leurs Hautes-Puissances aiant pris en dé-
libération le susdit mémoire , il a été trouvé
bon & arrêté que copie de ce mémoire &
piece y annexée sera envoyée à Mrs. les di-
recteurs de la compagnie des Indes-orientales
à la chambre présidiale d'Amsterdam , pour
qu'ils envoient à Leurs Hautes - Puissances
leur avis la-dessus.

La note , par laquelle le prince de Gal-
litzin , envoyé-extraordinaire de Russie , a no-
tifié l'accession de Sa Maj. Prussienne à la
neutralité-armée , étoit conçue en ces ter-
mes.

*Le sousigné envoyé-extraordinaire de Sa
Maj. l'Imp. de Toutes-les-Russies a reçu ordre
de sa cour de communiquer à L. H. P. l'acte
conclu à St. Petersbourg le 8 Mai 1781
entre S. M. l'Impératrice & S. M. le Roi
de Prusse , tendant à l'affermissement du
système bienfaisant de neutralité & de liber-*

II. Part.

V

24

té de la navigation & du commerce des nations neutres. Il remplit cet office avec d'autant plus d'empressement, qu'il est persuadé d'avance de la satisfaction, avec laquelle L. H. P. apprendront la nouvelle consistance, qu'acquierent par-là les principes, qui leur sont communs avec l'Impératrice; & qu'elles y trouveront un gage de plus de leur stabilité & de leur permanence dans les tems à venir. Fait à la Haye, ce 20 Août 1781. (Signé) Prince de Gallitzin.

Ensuite de cette notification, faite par les ministres de Prusse & de Russie, les Etats-Généraux ont fait remercier le premier de cette communication par leur agent, avec assurance " que L. H. P. la regardoient comme une nouvelle preuve de la confiance
 „ de S. M. Prussienne envers cette républi-
 „ que; que c'étoit avec beaucoup de satis-
 „ faction, qu'elles en avoient appris le con-
 „ tenu; que conséquemment elles ne man-
 „ queroient pas, de leur côté, de prêter la
 „ main à l'exécution des ordres, qui avoient
 „ déjà été donnés aux officiers & comman-
 „ dans de leurs vaisseaux de guerre ainsi
 „ qu'aux armateurs „

UTRECHT (le 20 Septembre.) Le 15 à 3 heures de l'après-midi, deux vaisseaux anglois ont atterré, devant s'Gravesande, notre armateur zélandois le Chasseur, & ensuite, pour le piller & l'incendier, ont détaché vers lui deux grosses chaloupes armées; mais le canon de la côte, servi avec intelligence & bravoure par nos troupes que commandoit

15. Octobre 1781.

301

le colonel Daniels, les a forcées de se retirer au plus vite. Cinq à six Anglois, qui étoient en ôtage sur l'armateur, se sont noyés, par leur trop grande précipitation, en voulant s'emparer de la chaloupe pour se sauver à terre.

Une remarque aussi simple que singulière qu'on a faite au sujet de notre nouvelle escadre sortie du Texel, c'est qu'elle n'est composée d'aucun des vaisseaux qui ont eu part à la glorieuse action du 5 Août; que le commandant en est changé, ainsi que le plus grand nombre des capitaines. Sans doute qu'on a voulu que chacun de nos marins eût sa part des lauriers qui restent à cueillir sur les Anglois; & si cette interprétation n'est pas la plus vraie, elle est au moins la plus innocente.

L'affaire entre Mgr. le duc de Brunswick & la ville d'Amsterdam prend de jour en jour une tournure plus sérieuse; & il semble que les villes & districts de la province de Hollande qui se sont déclarés contre lui, soient résolus de porter les choses à toute extrémité, au risque de ce qui peut en arriver. On en jugera par la proposition suivante, que le quartier de Westergo, qui se distingue sur-tout par la hardiesse & la vigueur de ses démarches dans cette affaire, a remise à l'assemblée des Etats de Frise.

« Le quartier de Westergo est dans une indispensable nécessité, vu les circonstances critiques où se trouve notre pays, de représenter aux autres quartiers, de la manière la

plus sérieuse, qu'il est plus que suffisamment connu à chaque membre de l'état, qu'il regne actuellement parmi tous les bons habitans, tant grands que petits, une défiance, un mécontentement général sur l'administration supérieure des affaires, & particulièrement sur la régie défectueuse de la marine de la république; à laquelle défiance & mécontentement, l'envoi de simples vaisseaux isolés & la destruction d'une portion considérable des forces navales du pays, peu de jours avant que l'Angleterre eût déclaré publiquement la guerre à la république, paroissent malheureusement, ainsi que divers autres événemens arrivés avant & après, n'avoir que trop contribué. Que de cette défiance & mécontentement il est résulté une haine à-peu-près générale contre la personne & le ministère du seigneur-duc de Brunswick qui, comme conseiller de S. A. le Seigneur Prince Statthouder - héréditaire, est soupçonné être la cause principale de l'administration défectueuse des affaires; que de cette défiance & mécontentement des bons habitans, on peut craindre les suites les plus funestes pour le repos public & pour la constitution légitime de cette république, qu'il est du devoir de tout régent bien intentionné de travailler à prévenir, autant qu'il lui est possible; il représente, si en conséquence il ne seroit pas à propos de mettre par une missive, les dites observations sous les yeux de S. A. le Seigneur Statthouder-héréditaire & de témoigner que L. H. P., pour prévenir les suites pernicieuses qui sont à craindre de cette défiance & mécontentement des habitans en général, soit pour la tranquillité publique, soit pour la constitution légitime de la république, ne peuvent se dispenser de supplier de la manière la plus affectueuse & la plus pressante, S. A. S. de vouloir persuader, de la manière la plus efficace, le seigneur-duc de Brunswick de ne plus se mêler de la direction des affaires & de quitter la république ».

15. Octobre 1781.

303

BRUXELLES (*le 29 Septembre.*) M^r. le comte Louis de Stahremberg, fils unique de S. Altesse le prince de Stahremberg, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté aux Pays-bas, & de Madame la princesse de Stahremberg née de Salm-Salm, vient d'épouser, au château d'Héverlé près de Louvain, la princesse Marie d'Aremberg, fille cadette du feu feld-maréchal duc d'Aremberg, & de Madame la duchesse d'Aremberg, née comtesse de la Marck. Leurs AltesSES ROIALES nos Sérénissimes Gouverneurs, accompagnées d'une partie de la principale noblesse, ont daigné assister à cette fête, & la bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M^r. le marquis de Busca, archevêque d'Emese & nonce du St. Siège en présence du curé de la paroisse d'Héverlé & de celui de la chapelle de N. D. de Bruxelles.

F R A N C E.

PARIS (*le 30 Septembre.*) M^r. de Guichen parut à Versailles & fut présenté au Roi le 14 de ce mois. Il est venu rendre compte de son expédition, & prendre les ordres du ministre. Il doit, dit-on, repartir incessamment pour Brest. Les Espagnols sont retournés chez eux. Nos officiers se sont vus avec chagrin obligés de quitter la croisière de si bonne heure. Les Espagnols ont paru tristes de ce que les François ne vouloient pas les suivre à Cadix. On dit que M^r. de Guichen leur a offert de les accompa-

gner jusqu'au Ferrol, mais qu'ils ont répondu qu'ils ne pouvoient s'arrêter avant d'être arrivés à Cadix. On ajoute que M^r. de Guichen a vu à deux reprises différentes, l'Agamemnon & le Prothée, & que Don Cordova sous certains prétextes l'a empêché de leur donner chasse, sur ce qu'il lui étoit défendu d'entrer dans la Manche à cause des rencontres inattendues qui pouvoient retarder l'exécution des ordres qui lui étoient donnés. On publie que M^r. de Grasse, à son arrivée au Cap, a fait passer sur la flotte les deux tiers des matelots de la flotte marchande, qu'ensuite il est parti pour Rhod-Island, d'où il reviendra à St. Domingue, pour y prendre le convoi & le ramener en France. — On parle d'un avantage que Mrs. Green & la Fayette ont remporté sur le général Cornwallis, mais tout ce qu'on en dit est si vague, si dénué de circonstances, qu'on ne peut y ajouter aucune foi.

Les régimens qui passent à Mahon seront portés à 1500 hommes, & à Toulon comme à Brest on ne choisit pour cette augmentation que les hommes de bonne volonté des régimens voisins. Comme M^r. de Crillon est connu ici pour un homme d'un esprit vif, ardent, & par conséquent porté à l'exagération, on craignoit qu'il n'eût grossi les avantages que lui a procurés la prise de Minorque; mais l'on voit aujourd'hui par les lettres particulières & par la relation même de la cour de Madrid que le général n'a point exagéré en estimant son butin aussi considérable que celui de Rodney à St. Eus-

tache. Les plans des forts qui restent à réduire, trouvés dans la maison de l'ingénieur en chef, sont pour le général ce que tant de richesses offrent de plus précieux; sur-tout si, comme on l'assure, la conduite des eaux y est tracée de manière à donner toutes les connoissances nécessaires pour priver dans peu de jours la garnison de cette ressource. On ne peut qu'être étonné de la sécurité des Anglois, ou pour mieux dire de leur indifférence; depuis deux mois que Mahon est menacé, ils n'ont rien fait pour mettre les fruits de leurs croisières à couvert: ils n'ont pas même approvisionné leur citadelle d'hommes & de vivres pour la mettre en état de résister aussi longtems que son affiette & sa force le comportoient: aussi M^r. de Crillon mande-t-il à un de ses amis: "Ma plus grande surprise a été de voir Murray surpris". L'opposition auroit beau jeu si le parlement étoit assemblé.

Il est arrivé à Brest un bâtiment de Philadelphie, ou de Rhod-Island, en 17 jours de traversée, étant parti le 19 Août. A son départ, on n'attendoit plus que la flotte du comte de Grasse, pour commencer l'attaque contre New-York; & mylord Cornwallis étoit si pressé du côté de Portsmouth en Virginie, que selon toute probabilité il seroit obligé à se rembarquer. Le bruit couroit que M^r. de Monteil arriveroit aussi avec son escadre de St. Domingue à Rhod-Island.

Le Gouvernement de Saumur vient d'être donné à M^r. le comte d'Egmont-Pignatelli, & le commandement de la Franche-

comté à M^r. le comte de Vaux. — Le Roi a accordé à la veuve de M^r. le comte de Broglio 15,000. livres de pension, 10 mille à son fils aîné & 11 mille que partagent ses deux autres enfans. De pareilles récompenses sont bien capables de tranquilliser sur le sort de leurs familles, ceux de nos officiers qui de même que M^r. le comte de Broglio consacrent leur vie au service de l'état. — L'artillerie de France vient de perdre un de ses chefs les plus expérimentés, l'un des plus courageux & des plus aimés: M^r. de Villepatour, lieutenant-général, Grand-croix de l'Ordre de St. Louis, est mort subitement, d'une goutte remontée.

Les propriétaires des maisons attenant le jardin du Palais-royal viennent de faire paroître un mémoire fort court, & une consultation servant d'antidote au *prospectus* du projet de Mgr. le duc de Chartres.

Les lettres de Nantes portent qu'on manque depuis quelque tems de chanvres du Nord qui n'y viennent plus: elles ajoutent qu'il seroit bien utile d'encourager cette culture dans le royaume. Autrefois il en croissoit d'assez beau en Bretagne; mais aiant été permis aux entrepreneurs pour le Roi, de prendre pour leur compte les marchés de cette denrée qui leur paroïtroient avantageux, cela diminua en même tems la concurrence des acheteurs, & les cultivateurs furent découragés.

On a vu dans plusieurs papiers publics qu'on avoit ranimé en Angleterre le bruit d'une révolte dans l'Amérique-espagnole, & qu'on

15. Octobre 1781.

difoit , que le commodore Johnston étoit allé l'appuyer , étant arrivé pour cet effet avec son escadre à Montevideo le 22 Juin : l'on prétendoit avoir reçu cette nouvelle de Rio-Janeiro , par la voie de Lisbonne , de la part du capitaine M'Dowall , commandant un des vaisseaux de l'escadre du S^r. Johnston. Aujourd'hui l'on vient de publier à Londres l'extrait d'une lettre de Turin du 11 Août , qu'on assure venir d'une source authentique , & qui contient , d'après les avis de Cadix , plusieurs détails de cette révolte , conduite par deux chefs Indiens. D'autres lettres de divers endroits jettent quelque lumière sur ces nouvelles , voici ce qui en résulte de plus vraisemblable.

« La nouvelle de la relâche du commodore Johnston à Rio-Janeiro étoit déjà peu éroïtable par elle-même ; & la façon , dont les papiers anglois l'ont annoncée , ainsi que l'entreprise formée par ce commandant contre les possessions espagnoles dans cette partie de l'Amérique , paroïssoit la rendre encore moins digne de foi : cependant des lettres de Lisbonne nous ont confirmé , que le S^r. Johnston a été véritablement à Rio-Janeiro , & même qu'il s'est fait donner de force toutes les munitions navales , qui lui étoient nécessaires pour mettre son escadre en état de retourner à la mer. On peut douter de son arrivée à Montevideo : quant à ses projets sur Buenos-Ayres , ils paroissent ici fort extravagans : on a de la peine à s'imaginer , que le cabinet de St. James , au lieu de renforcer ses escadres de l'Inde , ait voulu employer ses vaisseaux de guerre à une piraterie , qui ne sauroit rapporter aucun profit à la nation & ne serviroit tout au plus qu'à enrichir quelques particuliers. L'on se persuade donc , que

la destination du commodore a été certainement pour l'Inde ; mais que , par l'effet de la rencontre à St. Jago , il a été forcé de relâcher à Rio-Janeïro , où il croïoit gratuitement que Mr. de Sullren auroit dû se rendre : l'on pense de plus , qu'avide & entreprenant , comme il est , il est possible qu'il ait formé quelque entreprise sur Buenos-Ayres , d'autant plus qu'il aura été instruit au Bresil , qu'une partie de la garnison de cette place & le gouverneur lui-même l'avoient quittée , pour aller étouffer les restes de la rébellion du Perou : il aura aussi trouvé à Rio-Janeïro des pilotes portugais , capables de le conduire dans cette expédition , par la connoissance qu'ils ont de la riviere de la Plata : Mais , malgré toutes ces suppositions , il est probable , que le Sr. Johnston trouvera bien des obstacles , qui rendront sa réussite fort douteuse. Il arrivera dans la riviere au mois de Juin , c'est-à-dire , dans le tems de l'hivernage , pendant que des ouragans terribles désolent les rives de la Plata. Quand même il échapperoit à tous les dangers de cette navigation , & qu'il s'emparerait de Buenos-Ayres , la prise de cette ville n'indemniferoit point le gouvernement britannique des dépenses de l'armement du Sr. Johnston : la flotte marchande , qui en est partie au mois de Mars dernier , & qui vient d'entrer à Cadix , a enlevé les productions de deux années. Le commodore devra donc se contenter de rançonner les habitans. Quant au projet de secourir les mécontents , il est chimérique : la rébellion s'est allumée bien avant dans les terres ; & il faudroit , que les Anglois fissent 400 lieues dans des plaines désertes , avant de parvenir à l'entrée des provinces , où il peut y avoir encore des révoltés ..

AVIGNON (le 20 Septembre.) Le 7 de ce mois le régiment de Roïal-suédois qui se rendoit par le Rhône à Tarascon , aiant

éprouvé des vents contraires, & l'un des bateaux qui le transportoient aiant fait eau, le commandant mit pied à terre & alla demander à Mgr. le vice-légat la permission de faire débarquer ce régiment, pour qu'il continuât sa route sous les murs de la ville & par son territoire jusqu'à la Durance. Son Exc. non-seulement ne se refusa pas à cette demande, mais même elle offrit tous les secours dont le régiment pourroit avoir besoin : en conséquence, le régiment fila sous les murs au milieu d'une foule immense accourue pour jouir de ce spectacle.

Le 11 le régiment de Bretagne, dont le comte de Crillon est colonel, passa aussi sur le Rhône, mais sans débarquer; plusieurs bateaux y apportèrent une halte que le comte de crillon avoit fait préparer pour les soldats, & toute la ville se porta sur le rivage pour voir passer le régiment. Le comte de Crillon, qui étoit arrivé la veille, avoit été accueilli par ses concitoyens avec de grandes acclamations de joie, & le même soir toute la noblesse de la ville fut invitée à une fête brillante que Mr. l'abbé de Crillon donna à l'occasion du passage de son neveu.

Il paroît un nouveau mandement de Monseigneur l'archevêque de Vienne, donné le 3 Août dernier, & portant défense de lire dans son diocèse les *Ouvres de J. J. Rousseau*, & *l'Histoire politique & philosophique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes*, par le sieur Raynal. Ce mandement est trop long pour que

nous puissions le rapporter en entier dans notre Journal. Nous sommes obligés de nous borner à quelques traits. Après avoir rappelé l'édition complète qu'on prépare, des Œuvres de Voltaire, Monseigneur l'archevêque de Vienne ajoute :

Mais nous sommes informés qu'on prépare aussi une édition complète des Œuvres de J. J. Rousseau. Ce nouveau piège dont vous êtes menacés, mérite un nouveau préservatif de notre part. Dieu a permis que la révélation, & le culte annoncé par son Fils, aient été dans le même-tems en butte aux traits de ces deux écrivains, non qu'ils fussent unis par les nœuds de la concorde & de l'amitié ; ces sentimens ne subsistent pas long-tems entre des auteurs rivaux, ils perdent leur plus solide appui dans les ames qui abjurent le christianisme. A ce commerce de louanges, qu'un amour-propre flatté, ou espérant de l'être, avoit d'abord établi parmi eux, le même amour-propre offensé fit bientôt succéder un combat d'animosité & d'injures. Jean-Jacques méprisoit dans Voltaire le fastueux usage de ses richesses accumulées. Voltaire méprisoit dans Jean-Jacques une autre espèce de faiblesse, celui de la pauvreté altière & de la sauvage misanthropie. Ils se rendoient justice l'un à l'autre. Tous les deux ont prouvé, par leur exemple, qu'avec l'incrédulité dans le cœur, le masque de philosophe peut être différent ; la philosophie n'est jamais réelle. Si l'on demande lequel des deux a été le plus dangereux adversaire du christianisme, il y a du pour & du contre ; & dans cette odieuse comparaison, la balance penche alternativement à droite & à gauche. Voltaire, plus fécond, du moins quant à la multitude de ses ouvrages ; né poète ; ce que l'autre n'étoit pas ; esprit plus brillant, écrivain plus poli, & en général plus soutenu dans son stile. Jean-Jacques, génie plus fort & plus nerveux, plus

varié dans ses connoissances, plus profond dans ce qu'il savoit, plus véritablement éloquent, quoiqu'avec de fréquentes inégalités; plus propre à manier le raisonnement. Tout considéré; & sans décider quel étoit celui qui, par l'abus & la supériorité de ses talens, pouvoit faire plus de mal, il est certain dans le fait, que les écrits de Voltaire ont eu plus de lecteurs. Ils devoient en avoir davantage; l'inapplication & la légèreté s'en accommodent mieux; ils ouvrent un champ plus vaste à la licence de tout penser & de tout faire; c'est l'attrait de cette licence qui multiplie les incrédules. Aussi Voltaire a-t-il conservé jusqu'à la fin de ses jours, comme nous vous le disions il n'y a pas long-tems, sa dictature dans la république des mécréans. On y admiroit le citoyen de Genève; il n'a pu y obtenir que la seconde place. Vous savez apprécier, M. E, ces jugemens qui *transforment les ténèbres en lumières, & placent la gloire dans l'opprobre*. Sous de pareils auspices, Jean-Jacques ne s'est que trop signalé au préjudice de la religion. Dans les combats qu'il lui a livrés, il a conservé ce caractère de singularité, répandu sur toutes les actions de sa vie. Franc & ingénu, si c'est alors un mérite de l'être, il a dédaigné les subterfuges, familiers aux écrivains impies: il n'a pas prétendu, comme la plupart d'entre eux, & notamment Voltaire, qu'à l'ombre d'une ironie qui n'en est que plus insultante, ou d'une allégorie qui ne trompe personne, il auroit droit de se plaindre qu'on lui attribuât calomnieusement le dessein d'attaquer le christianisme; il a dit nettement & sans détour qu'il n'y croioit pas. Il a retenu beaucoup plus de vérités que les athées & les déistes anciens ou modernes; mais il ne les a retenues que pour les affoiblir & les défigurer. Il a terrassé le matérialisme. Le déisme retouché de sa main, n'en a pas plus de consistance. Sa morale est moins dépravée que celle des autres incrédules; il la colore quelquefois du vernis de l'austère vertu; mais ce

stoïcisme aboutit enfin au relâchement le plus scandaleux. Il témoigne une profonde vénération pour la personne de Jésus-Christ. En cela du moins il auroit dû servir d'exemple à ces langues sacrilèges, qui ont porté, de nos jours, l'insolence & la frénésie jusqu'à blasphémer le Saint des Saints. Nous pouvons & nous devons croire que cette vénération n'étoit pas feinte; il ne déguisoit pas ses sentimens, & la trempe de son cerveau admettoit des idées dont un incrédule vulgaire n'auroit pas été susceptible. Mais tout ce respect ne le rend pas plus docile à la voix de Jésus-Christ; il ne peut supporter dans l'Evangile ni ses mystères ni ses miracles.

Monseigneur l'archevêque de Vienne fait ensuite connoître les personnages que J. J. Rousseau a introduits sur la scène, pour distribuer ses leçons; c'est-à-dire, *la nouvelle Héloïse*, & le Vicaire savoiard dans son *Emile*: il peint sous leurs vraies couleurs ces personnages, & il développe très-bien le danger de leurs leçons. La fin du mandement est conçue en ces termes:

Nous nous croirions obligés, M. T. C. F, de vous prémunir aussi contre l'ouvrage impie d'un autre écrivain. Il en a paru depuis peu une édition nouvelle, pire que les précédentes. C'est l'*Histoire politique & philosophique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes*, par le sieur Raynal. Mais l'arrêt du parlement de Paris, qui a condamné ce livre à être lacéré & brûlé par la main du bourreau, comme impie, blasphématoire, séditieux, tendant à soulever les peuples contre l'autorité souveraine, & à renverser les fondemens de l'ordre civil, ne nous laisse d'autre devoir à remplir à cet égard, que d'applaudir au zèle de cet auguste tribunal, & d'y joindre l'autorité de notre ministère, pour vous interdire cette lecture. . . . Il ne nous

reste qu'à gémir avec vous de l'horrible scandale dont nous sommes témoins. Un prêtre, un ancien religieux, déployer l'étendard de l'impiété ! A quel excès de corruption ne faut-il pas être venu, de quel esprit de vertige ne faut-il pas être possédé, pour franchir jusques-là les barrières de la bienfaisance & de l'honnêteté ? N'insultons pas à son aveuglement. Tremblons plutôt pour nous-mêmes. Demeurons fideles à Dieu. *Car il n'est point de crime, commis par un homme, qu'un autre homme ne puisse commettre, après avoir abandonné le conducteur par qui l'homme a été formé.* Mais si l'incrédulité s'imagine que cet exemple, ou quelque autre de même espèce, est un véritable triomphe pour sa cause, elle se trompe grossièrement. J'en appelle à son témoignage, ou du moins à celui d'un monde qui conserve de la bonne foi & de l'équité. Il n'y a rien de plus odieux ni de plus vil sur la terre qu'un prêtre impie & affectant de le paroître. Il peut amuser quelque tems, s'il a des agrémens dans l'esprit. Il ne peut inspirer de la confiance, parce qu'on le méprise. Son apostasie le déshonore. Elle n'ébranle pas les vérités qu'il trahit. Loin que l'incrédulité ait droit de s'en prévaloir, sa cause n'en devient que plus mauvaise. Des hommes perdus trouvent dans son sein l'asyle qu'ils y cherchent. C'est parmi eux qu'elle a & qu'elle ose avouer des défenseurs. A CES CAUSES, &c.

NOUVELLES DIVERSES.

Le bruit d'un congrès qui doit s'assembler à Vienne, semble reprendre faveur. — La Reine de Portugal vient de confirmer par un décret solennel la condamnation du marquis de Pombal, & confirme en même-tems la grace de la vie qui lui avoit été accordée (*nous donnerons ce décret l'ordinaire prochain*). — Les Hollandois viennent de perdre un de leurs meilleurs vaisseaux de guerre, le Prince-Guillaume de 74 canons, qui s'est brisé sur le Zuyderhaax dans son trajet de Hellevoet pour joindre l'escadre de l'amiral van Braam au Texel. — L'amiral Rodney est arrivé à Londres le 24 Sept.

T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	267
		<i>Smyrne.</i>	269
RUSSIE.	(	<i>Pétersbourg.</i>	270
POLOGNE.	(	<i>Dantzic.</i>	274
ESPAGNE.	{	<i>Madrid.</i>	274
		<i>Port-Mahon.</i>	276
PORTUGAL.	(	<i>Lisbonne.</i>	282
SUEDE.	(	<i>Stockholm.</i>	283
DANNEMARCK.	(	<i>Coppenhague.</i>	284
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	285
		<i>Milan.</i>	285
		<i>Florence.</i>	286
		<i>Livourne.</i>	287
		<i>Malthe.</i>	287
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	288
		<i>Dresde.</i>	289
		<i>Berlin.</i>	289
		<i>Manheim.</i>	290
		<i>Cologne.</i>	291
ANGLETERRE.	(	<i>Londres.</i>	291
PAYS-BAS.	{	<i>La Haye.</i>	298
		<i>Utrecht.</i>	300
		<i>Bruxelles.</i>	303
FRANCE.	{	<i>Paris.</i>	303
		<i>Avignon.</i>	308